

Bilan économique 2022

La reprise économique se poursuit en Île-de-France, dans un contexte inflationniste

Insee Conjoncture Île-de-France
n° 44

Juin 2023



Coordination

Direction régionale de l'Insee Île-de-France

Directrice de la publication

Isabelle Kabla-Langlois

Rédactrices en chef

Marie-Odile Liagre, Brigitte Rigot

Pilotage

Marie-Christine Abboudi

Contributeurs

Marie-Christine Abboudi (Insee)
Jules Baleyte (Insee)
Samuel Deheeger (Insee)
Jérémy Marquis (Insee)
Jean-Philippe Martin (Insee)
Mathieu Belliard (CRT Paris Île-de-France)
Hassane Boulebnane (Driaaf)
Annie Kirthichandra (Driaaf)
Noémie Oswald (Drieat)
Carla Tafial (Drieets)

Mise en page

Frédéric Luczak, Nicolas Renaud

Bureau de presse

01 30 96 90 51

Éditeur

Institut national de la statistique et des études économiques
www.insee.fr

Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2023. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Dans le cadrage national, les évolutions sont en moyenne annuelle ; elles peuvent être en glissement annuel pour une partie des évolutions du bilan, ce qui peut expliquer des écarts entre les chiffres du cadrage national et le reste du bilan économique régional.

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Le champ de l'étude par défaut est la France entière, sauf indication contraire.

Avant-propos

Chaque année, la direction régionale de l'Insee Île-de-France publie le bilan économique régional de l'année écoulée. Cette édition retrace les principaux faits et tendances de l'année 2022 en s'appuyant sur des données consolidées.

Plus fortement impactée par la crise en 2020 que les autres régions, l'Île-de-France s'est aussi redressée un peu moins vite en 2021. L'année 2022 semble marquer un rattrapage plus complet de la région francilienne, en particulier au regard des créations d'emplois. Ce sont les services, marchands et non marchands, qui ont tiré la croissance, notamment à la faveur du rattrapage dans l'hôtellerie et la restauration. Plusieurs facteurs ont néanmoins pénalisé l'activité en Île-de-France, comme dans l'ensemble du pays, en particulier les difficultés de recrutement et le contexte inflationniste associé à une remontée des taux d'intérêt.

Au-delà de ces grandes lignes générales, la situation économique de l'Île-de-France est présentée dans ce bilan économique à travers sept chapitres thématiques, produits par les experts des différents domaines présentés. Ces analyses sont également mises en perspective à travers une synthèse régionale et un chapitre de cadrage sur la conjoncture nationale.

Piloté et coordonné par l'Insee, ce bilan n'aurait pu être réalisé sans le concours des services de l'État et des organismes partenaires de l'Insee qui y ont contribué par leurs statistiques et leurs analyses. Qu'ils en soient ici particulièrement et chaleureusement remerciés.

**La directrice régionale
de l'Insee Île-de-France**

Isabelle Kabla-Langlois

Sommaire

Synthèse régionale	5
En 2022, la reprise économique se poursuit en Île-de-France, dans un contexte inflationniste	
Contexte national	7
Confrontée à la persistance des restrictions sanitaires en Chine et à la guerre en Ukraine, l'économie mondiale a nettement ralenti en 2022	
Emploi salarié	10
L'emploi salarié ralentit en 2022	
Chômage et politiques de l'emploi	12
Le dynamisme du marché du travail perdure	
Démographie d'entreprises	14
Le rythme des créations d'entreprises ralentit en 2022	
Agriculture	16
Volume et qualité globalement maintenus pour la récolte 2022, malgré les difficultés climatiques	
Construction	18
En 2022, les autorisations de construction augmentent, mais les mises en chantier et les ventes de logements neufs ne suivent pas	
Tourisme	20
La fréquentation touristique francilienne dynamique en 2022	
Transports	22
Des situations contrastées dans le secteur des transports	
Définitions	24

En 2022, la reprise économique se poursuit en Île-de-France, dans un contexte inflationniste

L'Île-de-France était en 2020 la région métropolitaine dont l'activité économique avait le plus fortement chuté. Celle-ci avait rebondi en 2021, mais plus tardivement que les autres régions. C'est à partir de février 2022 que l'activité francilienne devient de nouveau supérieure à celle mesurée avant la crise sanitaire. En juin 2022, le volume d'heures rémunérées dépasse de 4,3 % celui de juin 2019

► **figure 1.** Le secteur de l'hébergement et restauration, particulièrement impacté par la crise, ne retrouve un niveau d'activité proche de 2019 qu'au printemps 2022, contrairement aux autres régions qui étaient revenues dès l'été 2021 au niveau d'avant-crise. Globalement, l'activité se montre résiliente.

Le nombre de salariés progresse en 2022, mais moins vivement qu'en 2021

Fin 2022, les établissements franciliens emploient près de 6,3 millions de salariés, un niveau nettement supérieur à celui d'avant-crise (+4,1 %) ► **figure 2.** La création d'emplois en 2022 est moins forte que l'an passé (+1,9 % contre +3,2 %), mais elle est plus importante dans la région qu'au niveau national (+1,3 % en 2022 en France hors Mayotte). Au dernier trimestre 2022, toutefois, l'emploi marque le pas, en Île-de-France comme en France. L'apprentissage poursuit sa hausse (près de 200 000 nouveaux contrats en 2022), soutenu par le plan « 1 jeune, 1 solution » depuis l'été 2020.

La progression de l'emploi sur un an est portée par le tertiaire marchand hors intérim, et plus particulièrement par les secteurs particulièrement présents dans la région. Ainsi, les emplois dans l'information et communication progressent de 5,6 % (+5,3 % au niveau national), ceux des services aux entreprises hors intérim augmentent de 3,3 % (+2,8 % au niveau national). L'industrie crée de nouveaux emplois en Île-de-France malgré les difficultés dans l'automobile (+1,0 %). Le secteur de l'hébergement et restauration emploie 5,3 % de salariés supplémentaires par rapport à 2021, soutenu par le retour des touristes.

L'activité touristique progresse nettement, avec le retour des clientèles internationales

En 2022, certains pays asiatiques ont maintenu les restrictions sanitaires. Toutefois, le retour des autres clientèles internationales, parmi lesquelles une forte présence européenne, a participé au dynamisme de l'activité touristique en Île-de-France. Le secteur de l'hébergement et restauration ainsi que les sites touristiques ont bénéficié de cette embellie. En effet, les taux d'occupation des hôtels de la région ont progressé, jusqu'à dépasser ceux de 2019 en fin d'année. Les chiffres d'affaires de l'hôtellerie dépassent ceux de 2019 à partir du mois d'avril, jusqu'à plus de 30 % en fin d'année.

Avec 66,6 millions pour l'année 2022, le nombre de nuitées hôtelières en Île-de-France augmente très fortement par rapport à 2021 (+112 %). Il reste toutefois un peu en recul par rapport à

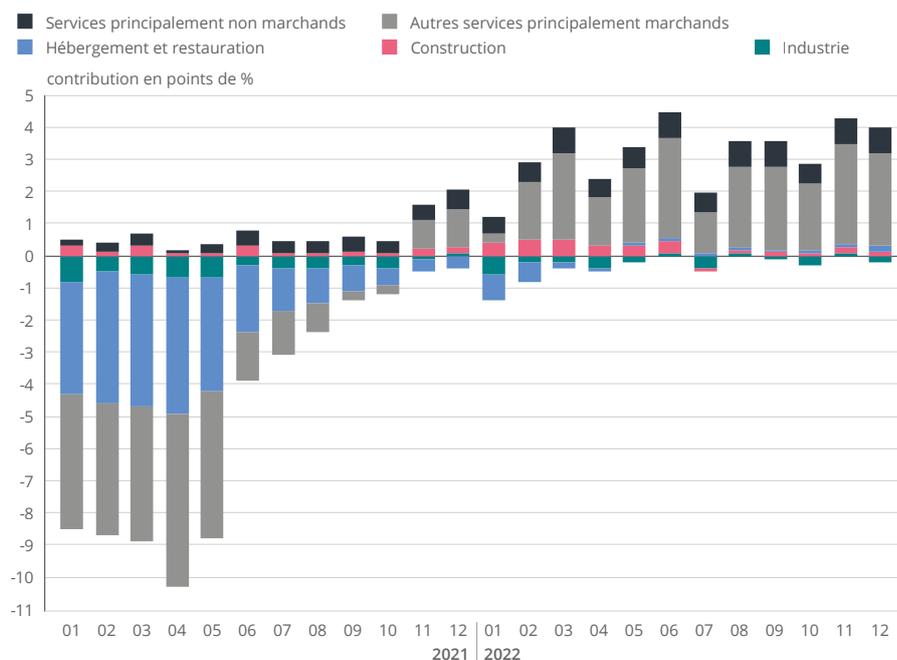
2019 (-5,9 %), davantage qu'en France métropolitaine (-3,4 %).

La demande d'emploi recule encore en 2022

En lien avec la progression globale de l'emploi observée durant l'année, le nombre de demandeurs d'emploi continue de refluer, mais un peu moins fortement qu'en 2021. Le nombre de personnes inscrites en catégories A, B et C recule de 4,2 % (-6,1 % en 2021), celui des demandeurs en catégorie A diminue quant à lui de 8,9 % (-12,5 % en 2021). Pour cette catégorie, la demande d'emploi est désormais inférieure de 8 % à celle de fin 2019 (-14,4 % au niveau national).

Le taux de chômage poursuit lui aussi sa baisse et s'établit à 6,9 % de la population active aux troisième et quatrième trimestres 2022. Il atteint un niveau proche de celui de fin 2008, dernier point le plus bas depuis la

► 1. Contributions sectorielles mensuelles à l'évolution des heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019 - Île-de-France

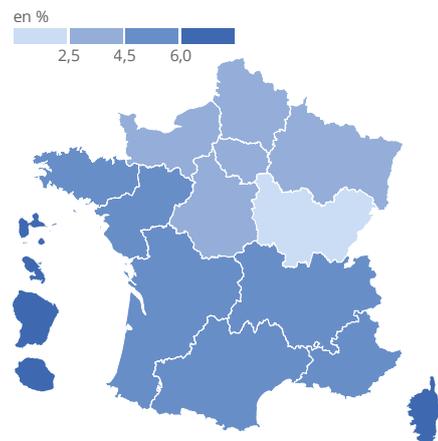


Note : ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré.

Une évolution peut être décomposée en la somme des contributions de ses différentes composantes, positives ou négatives. Ici, l'évolution des heures rémunérées par rapport à 2019 est décomposée selon ses contributions sectorielles. La somme de ces contributions (en points de pourcentage) correspond à l'évolution totale (en pourcent).

Source : DSN - traitement provisoire, Insee.

► 2. Évolution régionale de l'emploi salarié total entre fin 2019 et fin 2022



Lecture : les bornes comprennent une limite correspondant à l'évolution au niveau national (+4,5 % entre fin décembre 2019 et fin décembre 2022), ce qui permet de visualiser si les régions ont évolué plus ou moins vite comparativement au niveau national.

Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total ; France hors Mayotte.
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

crise économique si l'on excepte la baisse en « trompe-l'œil » de 2020.

Les créations d'entreprises augmentent moins qu'en 2021

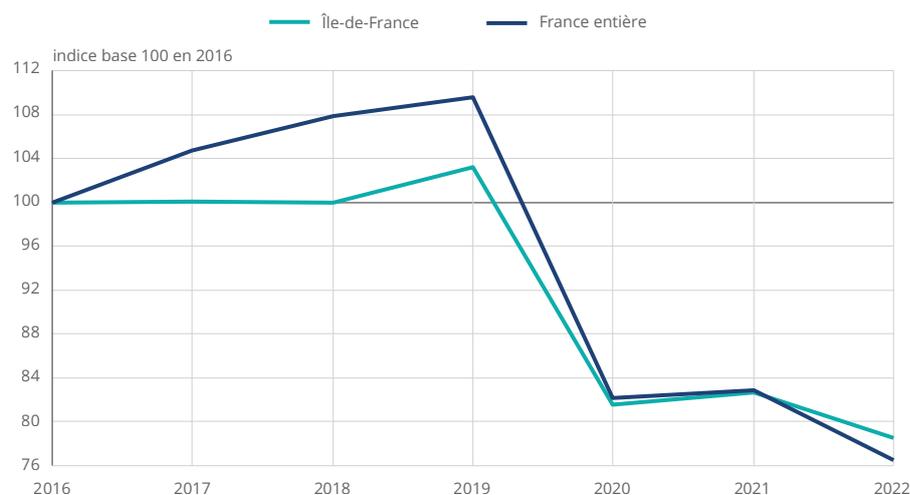
En 2022, les créations d'entreprises dans le secteur marchand non agricole ont continué d'augmenter en Île-de-France (+2,6 %), mais moins fortement qu'en 2021 (+10,4 %). Le ralentissement est encore plus net au niveau national (+1,1 % après +16,7 %). Ceci s'explique par la forte baisse des créations d'entreprises dans le secteur du commerce, transport, hébergement et restauration, en Île-de-France comme au niveau national (-20,7 % et -21,6 %). Ce secteur avait en effet été dopé par la crise sanitaire et les confinements, en particulier les activités de livraison à domicile et de vente à domicile.

En 2022, les défaillances d'entreprises augmentent pour la première fois (+34,7 %), avec la fin des dispositifs de soutien mis en place lors de la crise sanitaire. Cette hausse est toutefois moins forte qu'au niveau national (+49,5 %).

L'inflation touche plusieurs pans de l'économie francilienne

En 2022, les mesures de restrictions liées à la crise sanitaire ont été entièrement levées et leurs effets sur l'économie continuent

► 3. Évolution du nombre d'immatriculations de véhicules particuliers neufs



Note : données brutes.

Champ : les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris). Ces données ne comprennent pas les véhicules immatriculés en transit temporaire (TT), importés en transit (IT), de l'administration civile de l'État, militaires, ainsi que les immatriculations provisoires (plaques W ou WW).

Source : SDES, Rsvero.

globalement de s'effacer, à l'exception de difficultés persistantes concernant l'approvisionnement en composants électroniques. Toutefois, le contexte de tensions internationales a eu des effets considérables sur l'inflation tout au long de l'année. Les prix de l'énergie ont débuté leur hausse dès 2021, avec la forte demande induite par le redémarrage des économies asiatiques. Le conflit russo-ukrainien a accentué les pénuries d'énergie (produits pétroliers et gaz), et en a créé d'autres (sur les céréales en particulier) dès le début de l'année. En décembre 2022, les prix de l'énergie sont supérieurs de 15,1 % à ceux de décembre 2021, après une hausse continue pendant plusieurs mois. Cette inflation s'est progressivement transmise à d'autres postes de consommation, en particulier l'alimentation. Pour tenter de contenir les effets de l'inflation, la Banque centrale européenne a augmenté ses taux directeurs à plusieurs reprises à partir de l'été 2022, ce qui a eu des répercussions sur les taux d'intérêt proposés par les banques françaises.

L'agriculture francilienne est touchée par plusieurs de ces phénomènes. Si la récolte globale de céréales, oléagineux et protéagineux s'est maintenue en 2022, en dépit de la chaleur et de la sécheresse, les prix des produits agricoles sont restés

élevés. Le contexte international de réduction brutale de l'offre avec le conflit russo-ukrainien en est le principal facteur, et s'accompagne d'une augmentation des coûts de production (énergie et engrais).

La construction et la vente de logements neufs sont également impactées. En effet, si les autorisations ont continué de progresser en Île-de-France (+8,3 %), soutenues par des dispositifs d'État, les mises en chantier ont diminué (-9,9 %), en raison notamment de l'augmentation des coûts (énergie, matériaux). Les ventes reculent, quant à elles, de plus de 15 %, notamment du fait de l'augmentation des taux d'intérêt.

La filière automobile n'est pas en reste. La pénurie de composants électroniques en provenance d'Asie pénalisait déjà la filière en 2021, du fait de restrictions sanitaires toujours à l'œuvre. Cette pénurie s'est aggravée avec le conflit russo-ukrainien, l'Ukraine étant le principal fournisseur européen pour certaines pièces. L'industrie automobile francilienne en subit les conséquences. En 2022, les immatriculations de véhicules neufs diminuent nettement (-7,7 %) dans ce contexte aggravé par la forte inflation ► **figure 3.** ●

Marie-Christine Abboudi (Insee)

► Pour en savoir plus

- Insee, *Point de conjoncture* du 5 mai 2023.
- Cupillard É., Ducatel V., Pouget J., Simon O., « La croissance résiste, l'inflation aussi », Insee, *Note de conjoncture*, mars 2023.

Confrontée à la persistance des restrictions sanitaires en Chine et à la guerre en Ukraine, l'économie mondiale a nettement ralenti en 2022

Au cours de l'année 2022, l'économie mondiale a été confrontée à de multiples contraintes, expliquant de fait le fort ralentissement de l'activité au fil des trimestres dans les principales économies ► **figure 4**. En premier lieu, la contrainte sanitaire a continué de peser sur l'activité mondiale : ce fut le cas en Europe au premier trimestre en raison de la vague épidémique liée au variant Omicron, mais aussi et principalement en Chine où, en conséquence de la stratégie « zéro-Covid », des confinements drastiques ont été imposés au cours de l'année, avant la levée complète des restrictions début décembre. De plus, le déclenchement de la guerre en Ukraine, fin février, a accentué le renchérissement des matières premières, notamment énergétiques, et fait craindre de nouvelles difficultés d'approvisionnement en Europe. La production manufacturière

européenne a toutefois plutôt résisté au renchérissement des intrants énergétiques, avec un recul concentré sur les branches les plus énergo-intensives.

Les progressions du PIB enregistrées sur l'ensemble de l'année 2022 (de +1,9 % en Allemagne à +5,5 % en Espagne pour les principales économies européennes, +2,1 % aux États-Unis et +3,0 % en Chine) s'expliquent ainsi en grande partie par les acquis de croissance¹ élevés à la fin 2021, résultant du rattrapage post-Covid au cours de l'année 2021.

En France, le PIB a augmenté de 2,5 %, après +6,4 % en 2021. Cette croissance ne dépasse l'acquis de croissance à fin 2021 que de 0,4 point : en trimestriel, le niveau du PIB au quatrième trimestre 2022 est à peine supérieur au niveau du quatrième trimestre 2021. Si la

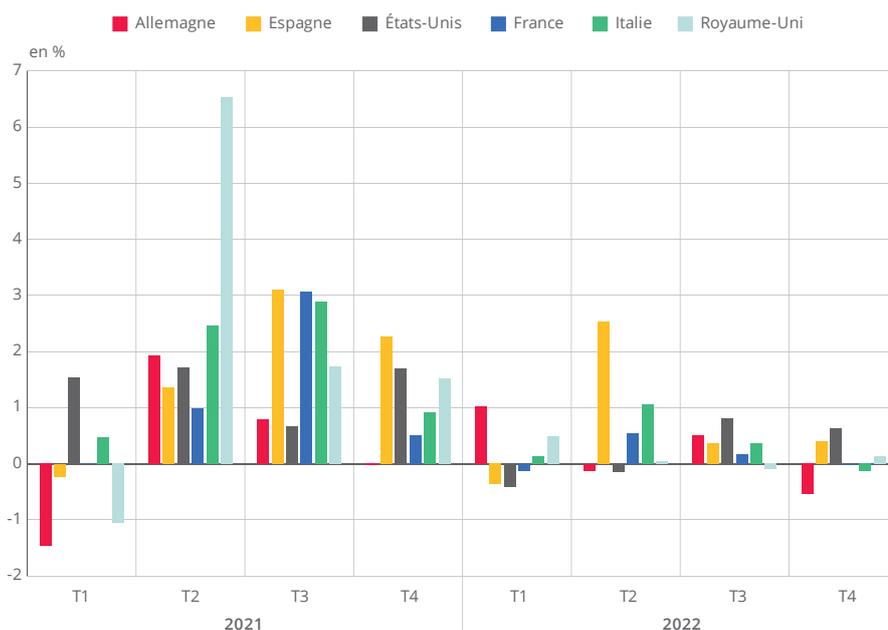
production manufacturière a résisté aux difficultés d'approvisionnement et au renchérissement des intrants, avec une activité en hausse de 1,0 % en moyenne sur l'année, celle de la construction, également soumise à de fortes difficultés de recrutement, a diminué de 0,2 %. En outre, la production d'électricité a été fortement pénalisée par de nombreuses maintenances de centrales nucléaires : l'activité de la branche « énergie, eau, déchets » a ainsi diminué de 10,3 % en 2022 par rapport à 2021, contribuant pour -0,3 point à l'évolution totale de l'activité. Les services marchands, qui étaient restés affectés en 2021 par des restrictions sanitaires, ont bénéficié d'un potentiel de rattrapage important et ont crû de 4,5 % sur l'année.

L'inflation, en forte augmentation, a rogné le pouvoir d'achat des ménages

Le contexte géopolitique a ainsi amplifié les tensions inflationnistes déjà présentes en 2021 à la suite de la reprise post-Covid. Les prix ont ainsi atteint en 2022 des niveaux très élevés dans les économies occidentales. L'inflation, en glissement annuel, s'est élevée jusqu'à 9,1 % aux États-Unis (en juin), 11,1 % au Royaume-Uni (en octobre) et 12,6 % en Italie (en novembre). En France, l'inflation se situait à 2,9 % sur un an en janvier 2022, tirée par les prix de l'énergie. Elle s'est progressivement hissée à environ 6 % sur un an en fin d'année, avec une diffusion à l'ensemble des produits de consommation, en particulier alimentaires ► **figure 5**.

Dans ce contexte de forte inflation, de nombreuses mesures ont été prises, pour en atténuer les effets sur les ménages, en tempérant les hausses de prix (bouclier tarifaire sur le prix du gaz et de l'électricité, remise à la pompe sur les carburants) mais aussi en soutenant leur revenu (revalorisations anticipées de nombreuses prestations, suppression

► 4. Variations trimestrielles du PIB dans les principales économies



Dernier point : quatrième trimestre 2022, données arrêtées au 30 mai 2023.
Lecture : au quatrième trimestre 2022, le PIB des États-Unis a progressé de 0,6 %.
 Sources : Insee, Destatis, Istat, INE, ONS, BEA, NBSC.

de la redevance audiovisuelle, aide exceptionnelle de rentrée scolaire). Au total, le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages a été quasi stable en moyenne 2022, soit +0,2 % ► **figure 6**, après +2,6 % en 2021. Le pouvoir d'achat par unité de consommation, qui tient compte des effets démographiques, a quant à lui légèrement diminué en 2022 (-0,4 %).

Pourtant, l'emploi salarié est resté dynamique et a connu un ralentissement moins marqué que l'activité économique, avec +337 000 emplois en fin d'année 2022 par rapport à la fin d'année 2021 (soit une hausse de 1,3 % entre fin 2021 et fin 2022). L'emploi salarié dépassait ainsi fin décembre 2022 de 4,5 % son niveau d'avant la crise sanitaire, soit près de 1,2 million d'emplois supplémentaires dont un tiers en contrat d'alternance. Ces créations d'emplois sont surtout concentrées dans le tertiaire marchand (+820 000 emplois fin 2022 par rapport à fin 2019), la construction (+115 000) et le tertiaire non marchand (+161 000). Ce dynamisme de l'emploi salarié a soutenu le pouvoir d'achat des ménages par le biais des revenus d'activité. Le taux de chômage a diminué de 0,3 point entre fin 2021 et fin 2022, après une baisse de 0,7 point l'année précédente. Il a ainsi atteint 7,1 %, son plus bas niveau depuis le premier trimestre 2008 (si on excepte

le recul ponctuel en « trompe-l'œil »² du deuxième trimestre 2020, pendant le premier confinement).

La demande intérieure a fortement ralenti, dans un contexte d'atonie du pouvoir d'achat et de resserrement des politiques monétaires

Dans un contexte de forte inflation et de quasi-stabilité du pouvoir d'achat, la consommation des ménages a fortement ralenti au cours de l'année 2022, jusqu'à se replier fortement au quatrième trimestre. Elle n'a ainsi augmenté que de 2,1 % en 2022, malgré des effets d'acquis importants fin 2021. Les baisses de consommation se sont concentrées dans les produits les plus soumis à l'inflation, c'est-à-dire l'alimentaire et l'énergie. Le taux d'épargne des ménages s'est établi à 17,5 % en moyenne annuelle 2022, soit 2,5 points au-dessus de son niveau moyen de 2019.

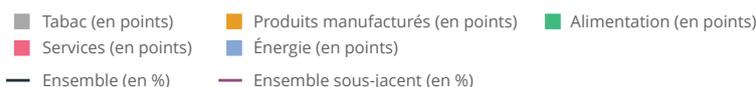
En réponse à la hausse de l'inflation, les principales banques centrales, dont la Banque centrale européenne à partir de l'été 2022, ont procédé à un resserrement rapide des politiques monétaires, entraînant une augmentation du coût du crédit pesant sur l'investissement des entreprises

comme des ménages. Ce dernier a ainsi diminué de 1,3 % en 2022 par rapport à 2021. L'investissement des entreprises, quant à lui, a résisté, avec une croissance annuelle de 3,8 % : outre le dynamisme persistant de l'investissement en services informatiques, l'allègement des difficultés d'approvisionnement pour la fabrication de matériels de transport, en milieu d'année, a permis un rattrapage de l'investissement en produits manufacturés. De plus, le taux de marge des sociétés non financières s'est situé, en moyenne sur 2022, à 31,7 % de leur valeur ajoutée, soit un niveau proche de l'année 2018, préservant leur capacité à investir malgré les fortes tensions inflationnistes. Cela représente cependant une baisse du taux de marge de 2,2 points par rapport à 2021, avec la fin du recours massif à l'activité partielle et du versement du Fonds de solidarité.

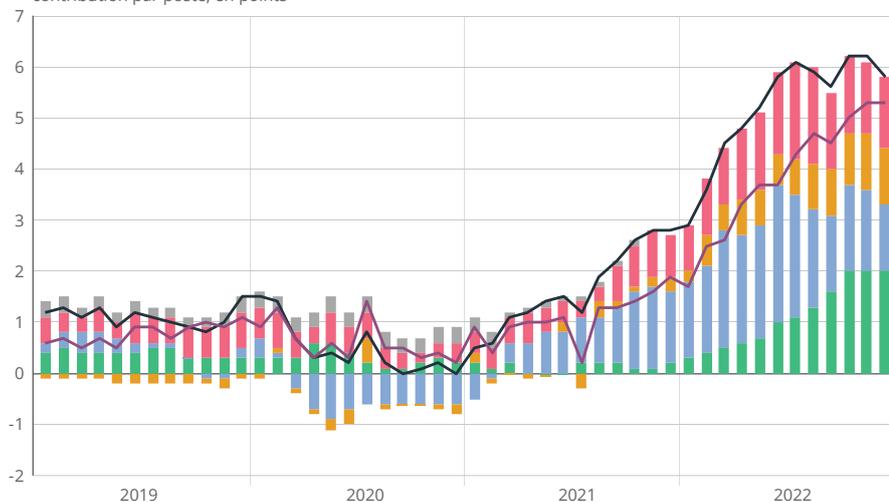
La demande intérieure finale a ralenti en France mais aussi dans le reste de la zone euro, tandis que les confinements en Chine pénalisaient ses échanges commerciaux et flux touristiques. La demande mondiale adressée à la France a ainsi pesé sur les exportations françaises en volume, dont la croissance de 7,2 % en 2022 masque un ralentissement quasi continu au fil des trimestres. Les importations, de leur côté, ont davantage augmenté que la demande intérieure (+8,7 % en 2022, après +9,2 % en 2021) : la baisse de production nationale d'électricité s'est traduite par des importations équivalentes. Le commerce extérieur a ainsi contribué négativement, à hauteur de -0,6 point à la croissance du PIB ► **figure 7**. La consommation comme l'investissement des administrations publiques ont ralenti en 2022, l'année 2021 ayant été marquée par la reprise consécutive aux confinements de 2020 mais également par l'essor des dépenses de vaccination. La consommation des administrations publiques a ainsi augmenté de 2,9 % en 2022, et leur investissement de 1,5 %.

Jules Baleyte et Jérémy Marquis (Insee)

► 5. Inflation en France et contributions par poste



glissement annuel de l'indice des prix à la consommation, en %
contribution par poste, en points

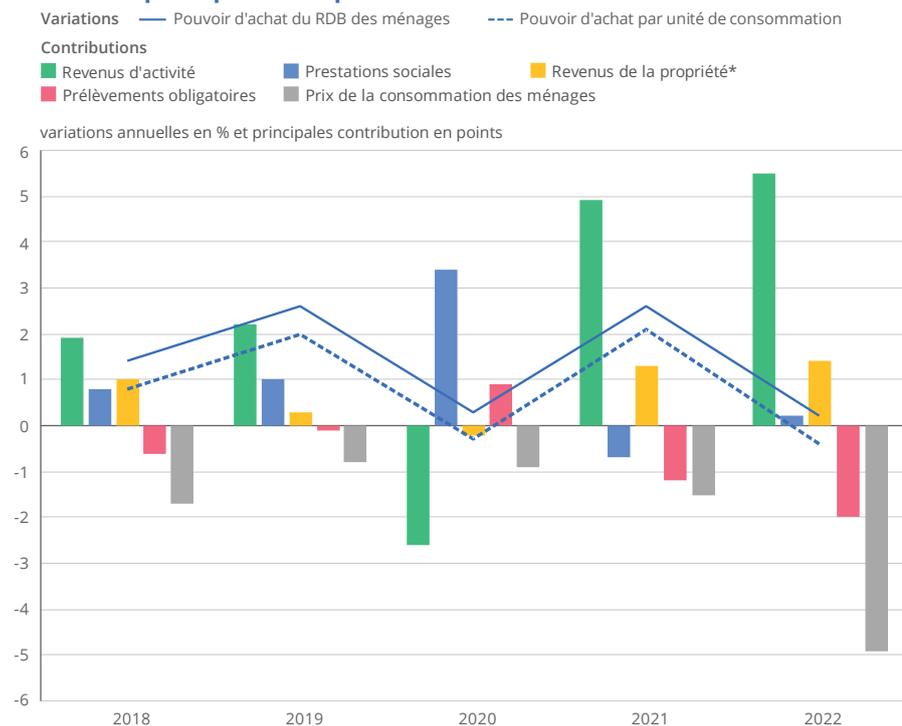


Lecture : en décembre 2022, les prix à la consommation ont augmenté de 5,9 % par rapport à décembre 2021 ; l'alimentation a contribué à cette hausse à hauteur de 2,0 points.
Source : Insee.

¹ L'acquis de croissance du PIB pour 2022 fin 2021 correspond au taux de croissance du PIB entre 2021 et 2022 que l'on obtiendrait si le PIB demeurait jusqu'à la fin de l'année 2022 au niveau du dernier trimestre de 2021.

² Les confinements ont rendu difficiles les démarches de recherche active d'emploi, ce qui influe sur la mesure du taux de chômage : en effet, un chômeur au sens du BIT est une personne âgée de 15 ans ou plus, sans emploi durant une semaine donnée, disponible pour travailler dans les deux semaines, et qui a effectué au cours des quatre dernières semaines une démarche active de recherche d'emploi.

► 6. Variations annuelles du pouvoir d'achat et contributions de ses principales composantes

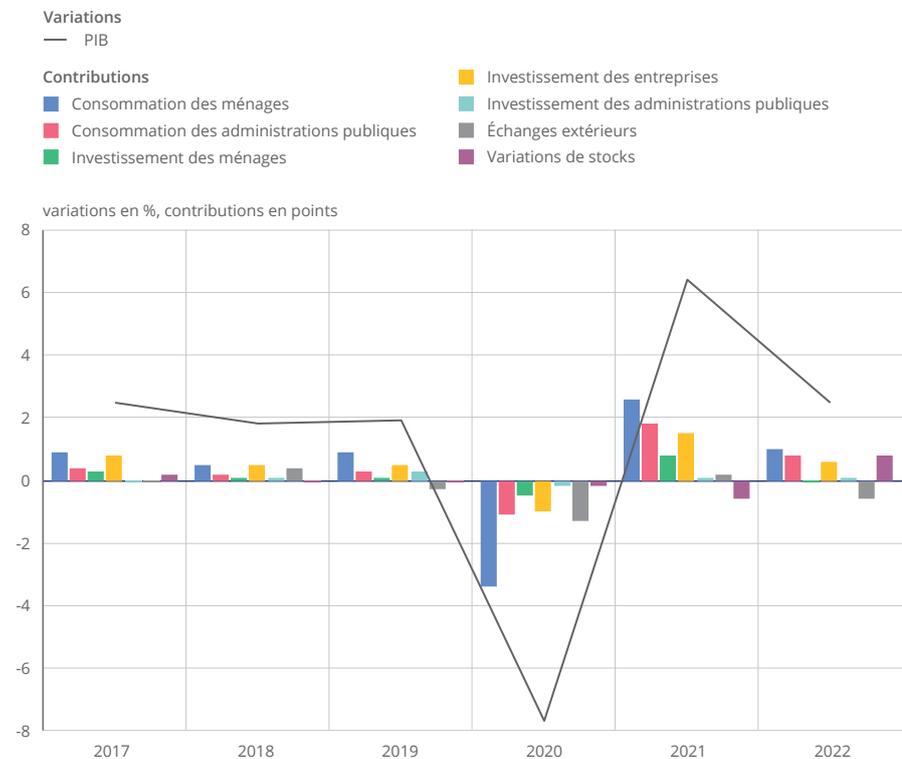


* Dont excédent brut d'exploitation des ménages purs.

Lecture : en 2022, le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages a augmenté de 0,2 % ; les revenus d'activité ont contribué à cette croissance à hauteur de 5,5 points.

Source : Insee.

► 7. Variations annuelles du PIB et contribution des principaux postes de la demande



Note : les volumes sont corrigés des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO).

Lecture : en 2022 le PIB a augmenté de 2,5 % ; la consommation privée des ménages a contribué à cette croissance à hauteur de 1,0 point.

Source : Insee.

L'emploi salarié ralentit en 2022

Les créations d'emplois augmentent de 1,9 % en 2022, à un rythme moindre qu'en 2021. Fin 2022, les établissements franciliens emploient désormais 6,3 millions de salariés. L'emploi est toujours porté par le secteur tertiaire marchand, notamment les services aux entreprises, l'information et communication et l'hébergement et restauration. En revanche, l'emploi dans l'intérim est en baisse. Les situations sont contrastées au niveau départemental, en lien avec leurs spécificités sectorielles. L'emploi progresse le plus à Paris alors qu'il continue de baisser dans les Yvelines.

Fin 2022, les établissements franciliens emploient près de 6,3 millions de salariés ► **figure 1**. 116 000 emplois ont été créés dans l'année, niveau le plus haut de la décennie après celui de 2021, marqué par un important rattrapage suite à la crise sanitaire. Pendant l'année 2022, l'emploi en Île-de-France progresse davantage qu'en France hors Mayotte : +1,9 % contre +1,3 %. Il dépasse désormais nettement le niveau d'avant-crise (+4,1 % par rapport à fin 2019 contre +4,5 % au niveau national). En moyenne, la progression est de 1,3 % par an entre 2016 et 2021, en Île-de-France comme au niveau national.

Le secteur tertiaire marchand continue de porter la croissance de l'emploi dans la région

Les nouveaux emplois créés en 2022 relèvent très majoritairement du secteur marchand hors intérim (+2,8 % soit

+102 600 salariés, plus forte augmentation de France métropolitaine). Avec 3,8 millions de salariés, ce secteur a désormais nettement dépassé le niveau d'avant-crise : +5,3 % depuis fin 2019. L'emploi dans le tertiaire non marchand augmente modérément : +0,5 %, et +0,3 % au niveau national ► **figure 2**. L'industrie gagne à nouveau des emplois : +1,0 % alors que, sur les cinq dernières années, ce secteur en perdait (-0,3 % en évolution annuelle moyenne entre fin 2016 et fin 2021). La création d'emplois dans le secteur de la construction ralentit nettement en Île-de-France (+0,6 % après +2,5 %) alors qu'elle était élevée au cours des cinq années précédentes (+4,4 % en moyenne).

En revanche, le nombre d'emplois dans l'intérim baisse de 0,4 % en Île-de-France (-1,2 % au niveau national) ► **figure 3**. Son niveau se situe ainsi en deçà de celui d'avant-crise (-0,7 % par rapport à fin 2019), alors qu'au niveau national la

situation est plus favorable (+4,7 %). La création d'emplois dans l'intérim était plus dynamique lors des cinq années précédentes (respectivement +3,6 % et +3,7 % en évolution annuelle moyenne entre fin 2016 et fin 2021).

Au sein du secteur tertiaire marchand hors intérim, la création d'emplois augmente de 3,3 % sur un an au sein des services aux entreprises, ce qui représente un tiers des emplois créés dans ce secteur. Les emplois dans l'information et communication augmentent de 5,6 % (+5,3 % au niveau national). Dans l'hébergement et restauration, la progression sur un an est très forte : +5,3 %. Après des restrictions sanitaires qui ont davantage affecté l'économie régionale que l'ensemble de la France en 2021, le rebond a été particulièrement marqué en Île-de-France. Il en résulte que l'emploi dans ce secteur est supérieur de 3,7 % à celui de 2019, une croissance moindre qu'en France hors Mayotte (+7,3 %).

► Pour comprendre

Emploi salarié

Par rapport aux bilans économiques publiés en 2022, les Estimations trimestrielles d'emploi (ETE) sont révisées sur le passé à partir de l'année 2020 : elles ont été calées sur les Estimations annuelles d'emploi de fin 2020, elles-mêmes révisées en janvier 2023, avec pour principal impact de réhausser le niveau de l'emploi salarié en 2020 (voir *l'Insee Focus* n° 288 « [En 2021, l'emploi augmente de façon inédite](#) » et la [note méthodologique des ETE](#)). Par ailleurs les séries sur l'alternance dans le secteur privé ont été révisées, en raison notamment d'une nouvelle correction des variations saisonnières, avec pour conséquence une légère révision de la dynamique infra-annuelle de l'emploi salarié privé depuis 2020.

► Avertissement

Dans cette publication, le concept d'emploi se réfère aux critères du Bureau international du travail (BIT). Sont comprises dans l'emploi à la fois les personnes ayant travaillé au moins une heure rémunérée pendant une période donnée, mais également les personnes en emploi n'ayant pas travaillé pour certaines raisons (en particulier celles en chômage partiel et en arrêt maladie).

L'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) a pu transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations ont été réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. En particulier, au troisième trimestre 2022, une bascule vers la source DSN a été opérée pour la fonction publique de l'État. Ce changement de source a pu entraîner une rupture de la saisonnalité de la mesure de l'emploi public ; les ruptures les plus nettes ont été neutralisées, mais certaines moins évidentes et plus légères peuvent subsister.

L'emploi progresse fortement à Paris et baisse dans les Yvelines

L'emploi augmente nettement plus à Paris (+3,5 %) que dans les autres départements en raison des secteurs spécifiques de la région ► **figure 4**. Le retour des touristes s'est poursuivi dans la foulée du rebond de la dernière partie de l'année 2021 et a particulièrement dynamisé l'emploi dans l'hébergement et restauration. La hausse est également sensible dans les Hauts-de-Seine et en Seine-et-Marne : respectivement +2,1 % et +1,8 %. La Seine-Saint-Denis et le Val-d'Oise sont dans une même dynamique avec respectivement +1,3 % et +1,2 %. L'emploi progresse moins rapidement dans l'Essonne et dans le Val-de-Marne, à +0,4 % et +0,6 %. En revanche, dans le département des Yvelines, il est en retrait (-0,5 %), toujours pénalisé par les difficultés que rencontre le secteur automobile. ●

Samuel Deheeger (Insee)

► 1. Emploi salarié total par secteur d'activité

en %

Secteur d'activité	Emploi au 31/12/2022 en Île-de-France (milliers)	Évolution entre fin 2021 et fin 2022		Évolution entre fin 2019 et fin 2022		Évolution annuelle moyenne entre fin 2016 et fin 2021 ¹	
		Île-de-France	France hors Mayotte	Île-de-France	France hors Mayotte	Île-de-France	France hors Mayotte
Agriculture	5,8	3,0	1,4	1,5	5,8	1,0	2,1
Industrie	431,5	1,0	1,2	0,3	1,6	-0,3	0,3
Industrie agroalimentaire	58,8	0,9	0,6	9,1	6,0	2,7	1,8
Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	88,3	0,9	1,7	3,2	4,0	0,6	0,6
Biens d'équipement	63,8	1,2	1,9	-1,0	0,6	-0,5	0,0
Matériels de transport	67,8	-1,1	0,6	-7,4	-3,6	-2,3	-0,8
Autres branches industrielles	152,7	1,9	1,2	-0,3	0,6	-0,7	0,0
Construction	339,1	0,6	0,7	7,4	7,8	4,4	3,0
Tertiaire marchand	3 937,1	2,7	2,0	5,1	6,5	1,5	2,0
Commerce	744,0	0,8	0,7	2,8	5,5	0,8	1,5
Transports	377,3	0,4	0,7	0,6	1,8	0,8	1,0
Hébergement - restauration	334,5	5,3	4,7	3,7	7,3	1,3	2,5
Information - communication	483,0	5,6	5,3	12,4	13,1	3,4	3,5
Services financiers	348,8	2,7	2,1	4,7	4,8	0,9	0,9
Services immobiliers	77,0	-0,8	0,0	0,9	3,3	1,0	1,5
Services aux entreprises hors intérim	1 066,5	3,3	2,8	6,6	8,4	2,0	2,7
Intérim	129,0	-0,4	-1,2	-0,7	4,7	3,6	3,7
Services aux ménages	377,0	2,5	2,7	5,6	8,5	0,6	0,9
Tertiaire non marchand	1 580,8	0,5	0,3	2,3	2,0	0,5	0,3
Total	6 294,4	1,9	1,3	4,1	4,5	1,3	1,3

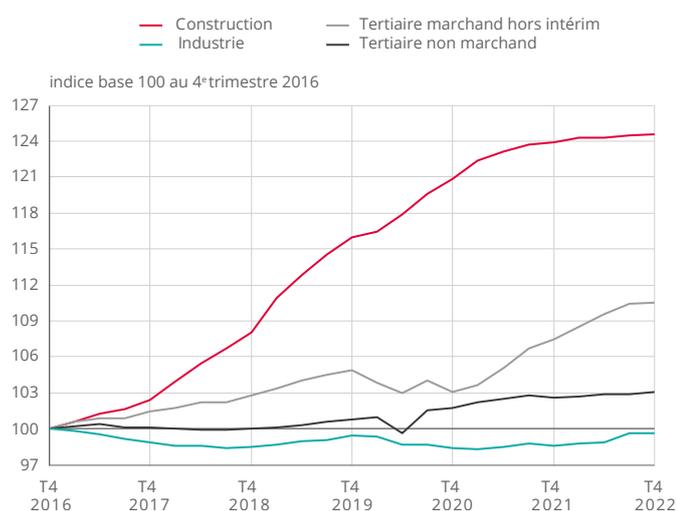
¹ Évolution qui aurait été observée pour l'emploi salarié total du secteur pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

► 2. Évolutions trimestrielles de l'emploi salarié total par grand secteur d'activité, en Île-de-France

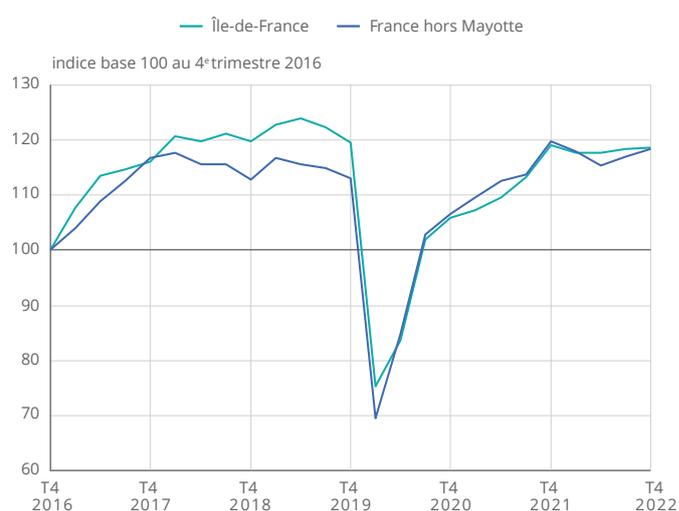


Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

► 3. Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire



Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

Champ : emploi intérimaire.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

► 4. Emploi salarié total par département et par grand secteur d'activité, en Île-de-France

en %

Zonage	Emploi au 31/12/2022 (milliers)	Évolution entre fin 2021 et fin 2022							Évolution entre fin 2019 et fin 2022
		Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Intérim	Tertiaire non marchand	Total	
Paris	1 972,2	-3,3	3,9	1,3	5,2	-1,2	-1,4	3,5	6,1
Seine-et-Marne	505,1	3,4	0,6	1,4	1,9	-0,6	2,3	1,8	3,5
Yvelines	539,7	1,6	-1,3	-2,1	-0,2	0,5	-0,1	-0,5	-0,4
Essonne	490,3	8,7	1,6	0,8	-0,2	-12,3	1,1	0,4	2,9
Hauts-de-Seine	1 148,6	14,1	2,8	1,5	2,2	12,5	1,4	2,1	4,6
Seine-Saint-Denis	670,0	27,3	-0,2	2,0	1,3	1,2	1,4	1,3	4,6
Val-de-Marne	556,1	-2,1	-0,6	-0,7	0,3	-3,3	1,8	0,6	2,0
Val-d'Oise	412,2	0,3	-1,4	-0,1	2,2	0,0	0,7	1,2	4,2
Île-de-France	6 294,4	3,0	1,0	0,6	2,7	-0,4	0,5	1,9	4,1

Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

► Pour en savoir plus

- Insee, Fiche « Emploi », in « La croissance résiste, l'inflation aussi », Note de conjoncture, mars 2023.

Le dynamisme du marché du travail perdure

En 2022, la demande d'emploi francilienne diminue, mais un peu plus lentement que cela n'avait été le cas en 2021. Elle rejoint un niveau inférieur à celui d'avant-crise sanitaire. En un an, le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi et tenues de rechercher un emploi (catégories A, B et C) recule ainsi de 4,2 % et s'établit, en moyenne, à 955 660 au quatrième trimestre 2022. Parmi elles, 602 990 personnes sont sans emploi (catégorie A), soit une baisse de 8,9 %, et 352 670 exercent une activité réduite (catégories B et C). Après avoir décliné au cours de l'année 2022, le taux de chômage francilien se stabilise au quatrième trimestre et se situe à 6,9 % de la population active.

En Île-de-France, fin 2022, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A recule de 8,9 % par rapport à fin 2021 (soit -59 260 personnes) ► **figure 1**. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories B et C, c'est-à-dire qui ont travaillé au cours du dernier mois, augmente de 5,3 %. L'activité réduite continue de progresser, et ce plus rapidement qu'en France hors Mayotte (+0,8 %). Au total, l'effectif des catégories A, B et C diminue de 4,2 % (-41 640). Ces évolutions vont dans le même sens que celles constatées au niveau national, mais ne sont pas de même ampleur : -9,2 % en catégorie A et -5,1 % en catégories A, B, C.

En revanche, la baisse du nombre de demandeurs non tenus de rechercher un emploi, en raison notamment d'une formation (catégorie D), est plus importante dans la région (-5,1 %) qu'au niveau national (-1,1 %). Fin 2022, le nombre de demandeurs d'emploi se situe désormais bien en deçà de celui observé fin 2019, notamment en catégorie A, en Île-de-France comme au niveau national (-8,0 % et -14,4 %).

Au sein de la région, Paris et les Hauts-de-Seine enregistrent les plus fortes évolutions, en particulier en catégorie A, avec une baisse de près de 11 % en un an (-4,5 % et -5,3 % en catégories A, B et C).

L'évolution de la demande d'emploi est légèrement moins favorable pour les femmes et pour les seniors

En Île-de-France, en catégorie A, le recul du nombre de demandeurs d'emploi en un an est plus important pour les moins de 25 ans et ceux âgés de 25 à 49 ans (respectivement -9,3 % et -9,6 %) que pour les 50 ans ou plus (-7,5 %). Par ailleurs, la demande d'emploi a moins diminué chez les femmes (-8,5 %) que chez les hommes (-9,4 %).

La baisse de la demande d'emploi des catégories A, B et C sur un an est largement portée par celle des inscrits depuis plus d'un an (-12,7 %) ; à l'inverse, le nombre de demandeurs inscrits depuis moins d'un an augmente (+4,1 %). La part des demandeurs d'emploi de longue durée parmi l'ensemble perd ainsi 4,4 points et atteint 44,9 %. Ce constat est proche de celui observé au niveau national.

La demande d'emploi en catégories A, B et C diminue en dépit d'une hausse des entrées à Pôle emploi (+8,3 % en un an, soit +7 740) et d'une baisse des sorties (-0,8 %, soit -840), la levée des restrictions sanitaires ayant entraîné des niveaux atypiques de ces flux sur l'année 2021. Parmi les motifs d'entrée, c'est le retour

► Avertissement sur les DEFM

La généralisation du nouveau formulaire d'actualisation en fin de mois des demandeurs d'emploi, intervenue par étapes au cours de l'année 2022, a un impact pérenne à la baisse sur le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, en contrepartie d'une hausse des catégories B et C liées à la meilleure déclaration des heures d'activité réduite et d'une légère hausse des sorties de listes.

Pour plus de détails, voir la note de la Dares : « [Incidents et changements de procédure](#) » (page 4 et 5).

d'inactivité (après une période de maladie, de maternité ou de formation) qui contribue le plus fortement à la hausse.

Le taux de chômage diminue à nouveau en 2022

Sur l'année 2022, le taux de chômage localisé poursuit sa baisse, atteignant ainsi 6,9 % en Île-de-France (soit -0,3 point par rapport au quatrième trimestre 2021) ► **figure 2**. Il s'agit de son plus bas niveau depuis le quatrième trimestre 2008, si l'on excepte la baisse ponctuelle en « trompe-l'œil » du deuxième trimestre 2020, pendant le premier confinement ► **figure 3**. Le constat est similaire en France (hors Mayotte) où le chômage touche 7,2 % de la population active (soit -0,3 point en un an).

Les taux de chômage franciliens par département demeurent hétérogènes au quatrième trimestre 2022. Les départements de Paris et des Hauts-de-Seine conservent les taux de chômage les plus faibles (respectivement 5,6 % et 5,8 %). À l'inverse, bien qu'enregistrant l'une des plus fortes baisses sur l'année, la Seine-Saint-Denis détient le taux le plus élevé de la région (10,1 %, soit -0,4 point sur un an). ●

Carla Tafial (DRIEETS Île-de-France)

► Politique de l'emploi

Comme au niveau national, les politiques de l'emploi accompagnent le dynamisme du marché du travail en 2022. C'est en direction des jeunes que ces politiques d'insertion et de retour à l'emploi sont les plus actives, comme en témoigne le nombre croissant d'entrées en apprentissage et en Garantie jeunes, remplacé par le contrat d'engagement jeune (CEJ) en mars 2022. Ce dernier peut se traduire notamment par des stages, des formations et un service civique, avec pour but d'accéder à un emploi durable. À l'inverse, les dispositifs moins ciblés, visant le retour à l'emploi d'un public plus large, connaissent une croissance plus limitée, en particulier à cause d'une forte diminution des entrées dans les Parcours emploi compétences (PEC) et dans les contrats de professionnalisation ► **figure 4**. La demande d'emploi des moins de 25 ans diminue en lien avec les politiques de l'emploi en faveur des jeunes.

► 1. Demandeurs d'emploi en fin de mois

Décomposition	Demandeurs d'emploi au quatrième trimestre 2022				Évolution 2022 T4 / 2021 T4	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C (en % de l'ensemble)	Catégorie A (en % de l'ensemble)	Catégories A, B, C (en %)	Catégorie A (en %)
Hommes	481 770	307 530	50,4	51,0	-4,1	-9,4
Femmes	473 900	295 450	49,6	49,0	-4,3	-8,5
Moins de 25 ans	92 670	62 410	9,7	10,4	-1,4	-9,3
De 25 à 49 ans	593 700	365 090	62,1	60,5	-4,9	-9,6
50 ans ou plus	269 290	175 490	28,2	29,1	-3,4	-7,5
Inscrits depuis un an ou plus	429 220	nd	44,9	nd	-12,7	nd
<i>dont inscrits depuis 2 ans ou plus</i>	255 070	nd	26,7	nd	-13,1	nd
Île-de-France	955 660	602 990	100,0	100,0	-4,2	-8,9
France entière	5 389 500	3 052 700	100,0	100,0	-5,1	-9,2

nd : données non disponibles.

Note : données CVS-CJO.

Avertissement : le nombre de demandeurs d'emploi au quatrième trimestre est une moyenne des stocks de demandeurs d'emploi à la fin des mois d'octobre, novembre et décembre afin de mieux dégager les évolutions tendanciennes.

Source : Pôle emploi-Dares, STMT.

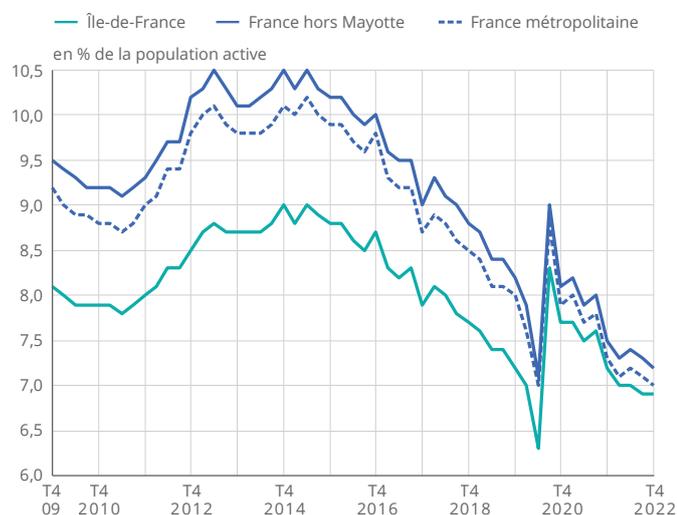
► 2. Taux de chômage trimestriel par département

Zonage					en % de la population active	
	2022 T1	2022 T2	2022 T3	2022 T4	Évolution 2022 T4 / 2021 T4 (points de %)	Évolution 2022 T4 / 2019 T4 (points de %)
Paris	5,8	5,8	5,7	5,6	-0,5	-0,7
Seine-et-Marne	6,7	6,8	6,7	6,7	-0,2	-0,1
Yvelines	6,4	6,5	6,4	6,4	-0,1	0,1
Essonne	6,3	6,4	6,3	6,3	-0,1	-0,2
Hauts-de-Seine	6,0	6,0	5,8	5,8	-0,4	-0,5
Seine-Saint-Denis	10,3	10,3	10,2	10,1	-0,4	-0,5
Val-de-Marne	7,2	7,2	7,1	7,1	-0,3	-0,2
Val-d'Oise	8,1	8,1	8,0	8,0	-0,3	-0,3
Île-de-France	7,0	7,0	6,9	6,9	-0,3	-0,3
France hors Mayotte	7,3	7,4	7,3	7,2	-0,3	-1,0

Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

► 3. Évolution du taux de chômage trimestriel



Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

► 4. Entrées dans les dispositifs de contrats aidés, d'alternance et d'accompagnement des jeunes en Île-de-France

Type d'aide	2021	2022
Aides à l'emploi	251 129	262 050
<i>dont contrats aidés</i>	<i>47 617</i>	<i>40 345</i>
Parcours emploi compétences (PEC) et contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	8 131	7 004
Contrats initiative emploi (CUI-CIE)	12 299	4 953
Insertion par l'activité économique (IAE) ¹	27 187	28 388
<i>dont contrats en alternance</i>	<i>203 512</i>	<i>221 705</i>
Apprentissage	173 991	195 055
Contrats de professionnalisation	29 521	26 650
Accompagnement des jeunes	68 903	85 853
Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)	68 903	39 904
<i>dont Garantie jeunes</i>	<i>21 993</i>	<i>3 763</i>
Contrat d'engagement jeune	nd	45 949
<i>dont premières entrées</i>	<i>nd</i>	<i>39 744</i>
Emplois francs	5 808	5 498

¹ Année glissante de décembre N-1 à novembre N.

nd : données non disponibles.

Note : les entrées comprennent les conventions initiales et les reconductions de contrats.

Source : Dares, extraction du 13/04/2023.

► Pour en savoir plus

- Site de la DRIETS Île-de-France : <https://idf.drieets.gouv.fr>
- Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, données trimestrielles, Dares : <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/donnees/les-demandeurs-demploi-inscrits-pole-emploi>

Le rythme des créations d'entreprises ralentit en 2022

En 2022, les créations d'entreprises continuent à progresser en Île-de-France (+2,6 %), mais à un rythme nettement moins soutenu qu'en 2021 (+10,4 %). Bien que les entreprises créées sous le régime des micro-entrepreneurs représentent toujours la majeure partie des créations, l'essentiel de la hausse est porté par les sociétés (+8,0 %). Le rythme global des créations est freiné par le net repli observé dans le secteur « commerce, transport, hébergement et restauration » (-20,7 %), contre-coup du fort développement en 2020 des activités de transport au moment de la crise sanitaire.

En 2022, 289 000 entreprises sont créées en Île-de-France dans le secteur marchand non agricole, soit 7 200 de plus qu'en 2021 ► **figure 1**. Cela représente une progression de 2,6 % en un an, plus modérée qu'en 2021, marquée par un nombre de créations d'entreprises en nette augmentation par rapport à 2020 (+10,4 %). Le ralentissement est encore plus marqué sur l'ensemble de la France (+1,1 %), après une progression record en 2021 (+16,7 %). Pour la première fois depuis 2018, le rythme des créations est ainsi plus dynamique en Île-de-France qu'au niveau national.

L'essentiel de la hausse francilienne est porté en 2022 par les sociétés (+8,0 %), avec plus de 7 000 entreprises supplémentaires par rapport à 2021. À l'inverse, les créations d'entreprises individuelles baissent (-6,2 %) après le boom observé en 2021 (+20,1 %). Avec près de six entreprises sur dix créées sous le régime des micro-entrepreneurs, cette catégorie représente toujours la majorité des créations. Cependant, celles-ci progressent désormais à un rythme beaucoup plus modéré qu'avant la crise sanitaire (+1,0 % en 2022 après +5,0 % en 2021), alors que leur croissance était très soutenue entre 2015 et 2019 (+21,3 % en moyenne annuelle).

Le secteur « commerce, transport, hébergement et restauration » freine le rythme des créations

Dans les services aux particuliers, les créations continuent d'augmenter (+11,1 %), mais à un rythme moins soutenu qu'en 2021 (+28,0 %) ► **figure 2**. Le rythme des créations se maintient dans les services aux entreprises (+16,1 % en 2022), alors qu'il ralentit au niveau national (+13,6 % en 2022 après +21,1 %). Ceci s'explique par la dynamique maintenue des créations dans le secteur des activités spécialisées, scientifiques

et techniques : 40 % des créations de ce secteur sont localisées en Île-de-France.

En revanche, les créations déclinent nettement (-20,7 %) dans le commerce, transport, hébergement et restauration. Alors que ce secteur représentait plus du tiers des créations en 2020 et 2021, ce n'est plus que le quart en 2022. Il avait en effet connu une importante embellie en 2020 lors de la crise sanitaire, essentiellement portée par le développement des entreprises créées sous le régime des micro-entrepreneurs, en particulier dans les activités de livraison à domicile et de vente à domicile. Avec 74 000 nouvelles entreprises en 2022, le niveau des créations dans ce secteur rejoint ceux observés en 2018 et 2019.

Les créations d'entreprises plus dynamiques à Paris et en petite couronne qu'en grande couronne

Les créations d'entreprises progressent moins fortement en 2022 dans tous les départements franciliens, mais le ralentissement est davantage marqué dans ceux de grande couronne ► **figure 3**. Alors que les taux de croissance s'y établissaient à deux chiffres en 2021, les créations d'entreprises sont quasi stables en 2022 en Seine-et-Marne et dans le Val-d'Oise (-0,1 %) et diminuent dans les Yvelines (-1,0 %). Elles progressent uniquement dans le département de l'Essonne (+2,2 %). En petite couronne, les créations continuent à augmenter légèrement, en moyenne de 2,1 %, mais ce rythme demeure toutefois plus modéré qu'en 2021, où il s'établissait alors à +7,6 %. Paris se démarque cette année en étant le département avec la croissance la plus forte (+5,9 %). Ceci s'explique par le repli nettement moins marqué des créations d'entreprises dans le secteur « commerce, transport, hébergement et restauration » (-9,8 %) que dans les autres départements franciliens (entre -20 % et

► Avertissement

Les données utilisées pour cette publication diffèrent de celles de la [publication annuelle nationale](#). Elles sont cohérentes avec celles de la [publication portant sur les créations d'entreprises en février 2023](#). En effet, Les créations d'entreprises enregistrées en 2022 ont été révisées à l'occasion de cette publication, en retirant du décompte environ 10 000 créations qui avaient finalement été invalidées.

-28 %), conjugué à une hausse proche de la moyenne régionale dans l'ensemble des autres secteurs.

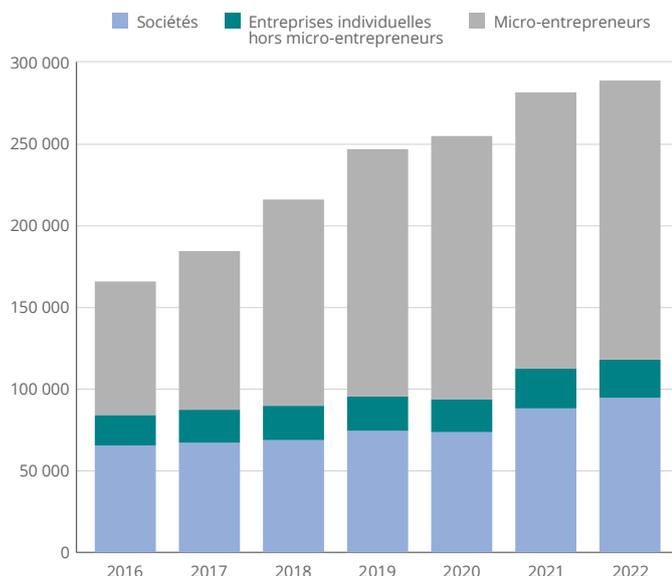
Après plusieurs années de diminution, les défaillances d'entreprises augmentent à nouveau

En 2022, 9 000 défaillances d'entreprises ont été enregistrées en Île-de-France, ce qui représente une forte hausse (+34,7 %) par rapport à 2021 (6 700 défaillances), qui avait constitué un point historiquement bas ces trente dernières années ► **figure 4**. Cette forte augmentation est encore plus prononcée en 2022 au niveau national (+49,5 %). La fin des dispositifs d'aide aux entreprises, en lien avec la sortie progressive de la crise sanitaire au premier semestre, explique cette reprise des défaillances. En Île-de-France, ce rebond est particulièrement marqué dans les services aux particuliers (+51,8 %).

Avec environ 80 % de défaillances supplémentaires en un an, la Seine-et-Marne et les Yvelines sont les départements les plus touchés par cette forte augmentation, tandis que les défaillances n'augmentent que légèrement en Seine-Saint-Denis (+5,2 %). ●

Jean-Philippe Martin (Insee)

► 1. Créations d'entreprises en Île-de-France

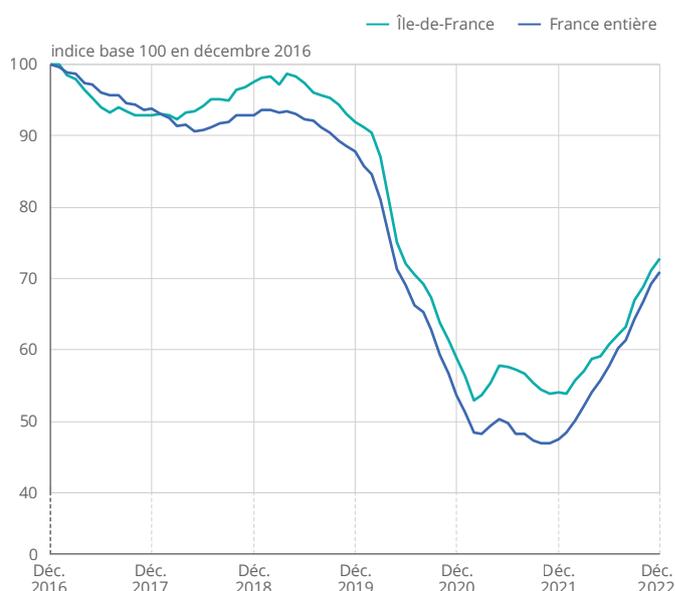


Note : nombre de créations brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

► 4. Évolution des défaillances d'entreprises



Notes : données brutes, en date de jugement. Chaque point correspond au cumul des 12 derniers mois.

Source : Fiben, Banque de France.

► 2. Nombre de créations d'entreprises en 2022 et évolution entre 2021 et 2022 en Île-de-France

Secteurs	Sociétés		Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs		Micro-entrepreneurs		Ensemble	
	Créations en 2022 (nombre)	Évolution 2022/2021 (en %)	Créations en 2022 (nombre)	Évolution 2022/2021 (en %)	Créations en 2022 (nombre)	Évolution 2022/2021 (en %)	Créations en 2022 (nombre)	Évolution 2022/2021 (en %)
Industrie	2 253	4,4	979	35,6	4 153	13,5	7 385	12,9
Construction	11 798	4,5	638	-8,7	6 899	22,8	19 335	9,8
Commerce, transport, hébergement et restauration	24 500	2,9	7 780	-27,0	42 080	-29,0	74 360	-20,7
Services aux entreprises	49 109	10,6	6 224	6,3	81 561	20,5	136 894	16,1
Services aux particuliers	7 238	17,0	7 573	11,6	36 087	9,9	50 898	11,1
Ensemble	94 898	8,0	23 194	-6,2	170 780	1,0	288 872	2,6

Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

► 3. Nombre et évolution des créations d'entreprises par type et département

Zonage	Nombre de créations en 2022				Évolution de l'ensemble (en %)		
	Sociétés	Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs	Régime de micro-entrepreneur	Ensemble	Évolution 2022/2021	Évolution 2022/2019	Évolution annuelle moyenne 2021/2016 ¹
Paris	39 211	7 212	42 502	88 925	5,9	13,8	7,5
Seine-et-Marne	5 790	2 233	15 659	23 682	-0,1	26,7	14,3
Yvelines	6 443	2 069	17 015	25 527	-1,0	20,9	13,4
Essonne	5 777	2 180	15 136	23 093	2,2	26,5	14,8
Hauts-de-Seine	11 837	2 488	21 948	36 273	2,7	11,5	9,6
Seine-Saint-Denis	11 463	3 001	24 262	38 726	1,8	18,2	13,5
Val-de-Marne	7 738	2 229	18 833	28 800	1,7	14,7	13,1
Val-d'Oise	6 639	1 782	15 425	23 846	-0,1	20,5	14,7
Île-de-France	94 898	23 194	170 780	288 872	2,6	17,2	11,2
France entière	293 158	121 705	647 106	1 061 969	1,1	22,8	11,7

¹ Évolution qui aurait été observée pour les créations d'entreprises pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

► Pour en savoir plus

- Hofstetter É., « Le rythme des créations d'entreprises ralentit en 2022 », *Insee Première* n° 1936, février 2023.

Volume et qualité globalement maintenus pour la récolte 2022, malgré les difficultés climatiques

En 2022, malgré les stress hydrique et thermique, la récolte globale des céréales, oléagineux et protéagineux est proche de la moyenne observée entre 2017 et 2021. La chaleur et la sécheresse, caractéristiques de cette campagne agricole, ont toutefois affecté les cultures semées au printemps (maïs et betteraves notamment). La valeur de la production agricole régionale serait d'un bon niveau, tirée par les volumes et les prix.

Les céréales, les oléoprotéagineux et les betteraves constituent les principales grandes cultures en Île-de-France : la production francilienne représente 5 % de la production nationale des céréales et oléoprotéagineux (COP) et 9 % de celle des betteraves. En 2022, la récolte globale des COP est quasi identique à la moyenne observée sur la période 2017-2021, avec toutefois de fortes disparités selon les cultures. En France métropolitaine, elle est en recul de 6 %. La récolte de betteraves chute quant à elle par rapport au niveau moyen observé durant la même période, en Île-de-France comme au niveau national (-16 % et -15 %) ► **figure 1**.

Des productions céréalières en baisse tout comme les surfaces

En Île-de-France, la récolte de blé tendre diminue de 1 % par rapport à la moyenne quinquennale, la hausse des rendements (+5 %) ne suffisant pas à compenser le recul de la surface cultivée (-6 %) ► **figure 2**. Avec 1,73 million de tonnes, la récolte de blé tendre se rapproche de son niveau moyen quinquennal et se situe entre l'excellente récolte de 2019 (2 millions de tonnes) et la petite récolte de 2020 (1,5 million de tonnes). Malgré son hétérogénéité, la qualité du blé tendre est satisfaisante, avec de bons poids spécifiques et des taux de protéines répondant aux critères de commercialisation tant pour la meunerie que pour l'export.

La production d'orge est en recul de 4 % par rapport à la moyenne quinquennale en raison de la baisse des surfaces, le rendement moyen restant stable. La situation est toutefois contrastée selon les variétés : si la production des orges d'hiver est en hausse de 9 % avec une progression conjointe des surfaces et des rendements, celle des orges de printemps est en baisse de 16 %, pénalisée par la réduction des semis et la sécheresse printanière.

La production de maïs se réduit de 5 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années malgré l'augmentation des surfaces (+2 %). En effet, le rendement du maïs a fortement chuté suite aux stress hydrique et thermique de l'été 2022, durant la phase de remplissage des grains. Avec 83 quintaux par hectare, il chute de 25 q/ha par rapport au record de 2021 (-23 %), et de 7 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

Une production en très forte hausse pour les oléagineux

La production d'oléagineux augmente fortement par rapport à la moyenne quinquennale (+25 %) du fait de la progression des surfaces cultivées (+10 %) et des rendements (+13 %). Les situations sont toutefois contrastées selon les cultures. La production de colza augmente de 19 % à la

faveur de ses excellents rendements tandis que le tournesol voit sa production exploser de 128 % dans le sillage de ses surfaces qui, depuis 2019, ne cessent d'augmenter : le contexte de conflit russo-ukrainien favorise le développement de cette culture en France, qui par ailleurs est peu exigeante (moins d'engrais et moins consommatrice d'eau).

Concernant les protéagineux, les volumes récoltés de pois dépassent de 8 % la moyenne des cinq dernières années en raison de la hausse conjointe des surfaces et des rendements. Les volumes de féveroles augmentent de 5 % grâce aux bons rendements, et ce malgré une diminution des surfaces.

Une production betteravière décevante, résultat de la sécheresse et de la canicule estivale

La production de betteraves chute de 16 % par rapport à la moyenne quinquennale en raison de la baisse conjuguée des rendements et des surfaces. Ces dernières se sont contractées de 15 %, prolongeant la tendance baissière amorcée en 2017. Le rendement, à 73 tonnes par hectare, a reculé de 1 % en raison de la sécheresse persistante et de la canicule estivale. Le recul se chiffre à 6 % si on le compare au rendement moyen olympique.

Une valeur de la production agricole régionale d'un bon niveau

En 2022, depuis le début du conflit russo-ukrainien, les prix des produits agricoles sont restés élevés, dans un contexte de réduction brutale de l'offre à l'export et de forte demande des importateurs ► **figure 3**. Pour la campagne de valorisation qui s'étend de juillet 2022 à juin 2023, la valeur de la production des exploitations franciliennes de grandes cultures serait d'un bon niveau. L'accroissement des coûts de production (énergie et engrais notamment) risque toutefois de limiter la progression des résultats des exploitations agricoles franciliennes ► **figure 4**.

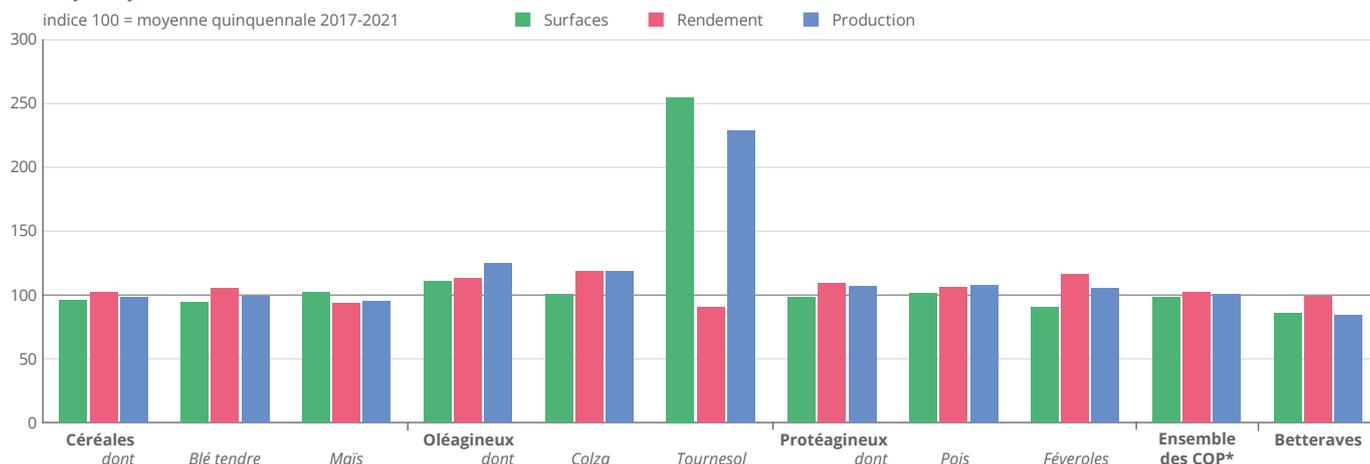
Annie Kirthichandra, Hassane Boulebnane (Driaaf Île-de-France)

► Une exploitation agricole sur six engagée dans une démarche qualité en Île-de-France

En France et en Europe, la qualité et l'origine des produits sont reconnaissables par des logos : Agriculture biologique (AB), Label rouge (LR), Indication géographique protégée (IGP), Spécialité traditionnelle garantie (STG), Appellation d'origine contrôlée ou protégée (AOC-AOP). En Île-de-France, selon le recensement agricole de 2020, 16 % des exploitations franciliennes (soit 705 fermes) valorisent au moins un signe officiel d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) contre 3 % seulement en 2010 (175 fermes). Cette progression est portée essentiellement par l'agriculture biologique et le label rouge : 465 exploitations sont converties à l'agriculture biologique en 2020 et 173 exploitations produisent sous label rouge. La proportion d'exploitations franciliennes engagées dans une démarche qualité reste toutefois plus faible que la moyenne nationale (36 %), compte tenu de la part modeste en Île-de-France des spécialisations les plus impliquées dans les démarches qualité. En effet, la viticulture, où 89 % des exploitations franciliennes valorisent un SIQO, ne pèse que 0,4 % et la filière bovine (lait-viande-mixte), où 39 % des exploitations franciliennes valorisent un SIQO, ne pèse que 1,3 %. À l'inverse, la filière des grandes cultures, prépondérante et regroupant 79 % des exploitations franciliennes, n'est impliquée dans un SIQO qu'à hauteur de 13 %.

L'implantation des signes de qualité est contrastée selon les territoires, les spécialisations et la taille des exploitations. En particulier, le label AOC-AOP rassemble 63 exploitations majoritairement implantées en Seine-et-Marne, département historique des aires de production fromagère (bries de Meaux et de Melun) et viticole (AOP Champagne et Coteaux champenois).

► 1. Récolte 2022 en Île-de-France : évolution des surfaces, rendements et productions par rapport à la moyenne quinquennale 2017-2021



* Céréales, oléagineux et protéagineux.

Source : Srise Île-de-France, Statistique agricole annuelle.

► 2. Les principales grandes cultures en Île-de-France

	Surfaces (ha)			Rendement (q/ha)			Production (t)		
	2022	Évolution 2022/moyenne 2017 à 2021 (en %)	Évolution 2022/2021 (en %)	2022	Évolution 2022/moyenne 2017 à 2021 (en %)	Évolution 2022/2021 (en %)	2022	Évolution 2022/moyenne 2017 à 2021 (en %)	Évolution 2022/2021 (en %)
Céréales	349 925	-3,9	-3,9	80	2,2	-3,4	2 805 071	-1,8	-7,1
dont Blé tendre	204 590	-5,9	-7,4	85	5,1	2,9	1 732 088	-1,2	-4,7
Orge d'hiver	46 070	4,8	4,1	77	3,9	-3,9	354 362	8,9	0,1
Orge de printemps	43 560	-11,4	9,1	64	-5,0	-8,3	280 247	-15,8	0,0
Total orge	89 630	-3,8	6,5	71	0,2	-6,0	634 609	-3,6	0,1
Mais-grain	43 425	2,3	-1,1	83	-6,8	-23,2	359 211	-4,7	-24,0
Oléagineux	77 555	10,4	20,2	39	13,0	10,8	305 566	24,8	33,2
dont Colza	63 495	0,3	21,5	42	18,4	15,2	266 925	18,7	40,0
Tournesol	11 110	154,9	25,4	28	-9,7	-20,0	31 422	128,4	2,7
Protéagineux	15 105	-2,1	-15,7	38	9,4	22,7	58 060	7,0	3,5
dont Pois	10 395	1,5	-27,1	41	6,0	29,2	42 770	7,6	-5,8
Féveroles	4 680	-9,5	28,9	33	16,4	10,9	15 215	5,4	43,0
Betteraves industrielles	39 095	-14,7	-4,1	726	-1,0	-11,5	2 838 325	-15,6	-15,1

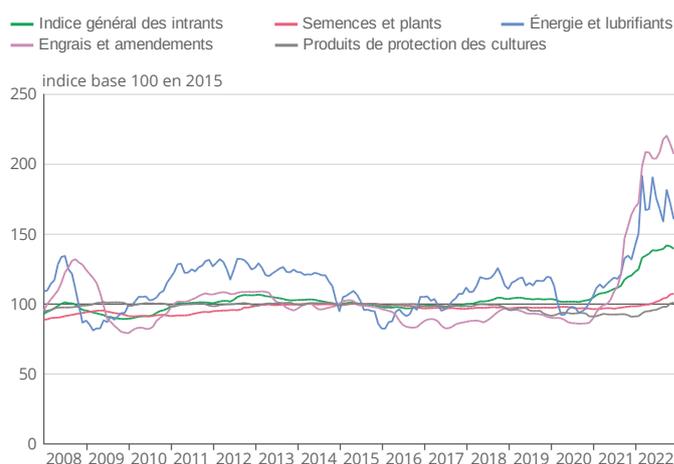
Source : ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Agreste, Statistique agricole annuelle.

► 3. Évolution des prix des produits agricoles à la production en France



Source : Insee, indices des prix des produits agricoles à la production (Ippap).

► 4. Évolution des prix des intrants en France



Source : Agreste, Insee, indices des prix d'achat des moyens de production agricole (Ippampa).

► Pour en savoir plus

- Hecquet V., Lucas F., Géry C., « Le compte prévisionnel de l'agriculture pour 2022 - Hausse des prix et alourdissement des charges », *Insee Première* n° 1934, décembre 2022.
- Moloufoukila R., Tardy V., « Recensement agricole 2020 - Signes de qualité ou d'origine : une exploitation sur six engagée dans une démarche qualité », *Études Île-de-France* n° 3, Agreste, décembre 2022.
- Site de la Driaaf Île-de-France : <https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr>
- Site de la statistique agricole (Agreste) : <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/>

En 2022, les autorisations de construction augmentent, mais les mises en chantier et les ventes de logements neufs ne suivent pas

En 2022, la construction de logements et de locaux est marquée par une hausse des autorisations de logements collectifs, soutenues par des dispositifs d'État. Toutefois, les mises en chantier se font avec retard en lien avec des difficultés d'approvisionnement en matériaux et avec la hausse des coûts, ce qui entraîne une diminution du nombre de logements commencés. La commercialisation des logements neufs marque le pas, tant pour les mises en vente que pour les réservations à la vente, mais les prix augmentent encore légèrement.

En 2022, les autorisations pour la construction de logements ont progressé de 8,3 % en Île-de-France par rapport à 2021, plus fortement qu'en France hors Mayotte (+3,1 %) ► **figure 1**. Cette hausse est portée par le logement collectif, qui progresse de 10 % en Île-de-France et représente 86,8 % des autorisations dans la région (59,6 % au niveau national). Avec 77 100 logements autorisés, le volume des autorisations se situe en 2022 largement au-dessus de l'objectif de 70 000 logements par an fixé par la loi relative au Grand Paris. L'augmentation a été particulièrement marquée en août 2022, avec un nombre record d'autorisations observé à la veille de la date limite d'éligibilité au dispositif d'aide à la relance de la construction durable. De son côté, le nombre de mises en chantier a diminué de 9,9 % sur un an, en raison notamment de retards liés aux difficultés d'approvisionnement en matériaux et à la hausse des coûts (énergie et matériaux).

La dynamique des autorisations en Île-de-France est très contrastée selon les départements. Au cours de l'année 2022, le nombre de logements autorisés baisse dans les Hauts-de-Seine, en Seine-et-Marne et, dans une moindre mesure, dans l'Essonne (respectivement -16,0 %, -7,0 % et -1,8 %). À l'inverse, les autorisations progressent dans les autres départements et sont même extrêmement dynamiques dans le Val-de-Marne (+52,2 %) et les Yvelines (+22,4 %). En comparaison de 2019, ces derniers départements

enregistrent en 2022 un nombre d'autorisations supérieur. En revanche, les volumes d'autorisations restent en deçà de ceux de 2019 pour la majorité des autres départements, à l'exception de l'Essonne.

Les surfaces autorisées de locaux d'activité augmentent nettement

En 2022, les surfaces autorisées de locaux non résidentiels augmentent de 16,3 % en Île-de-France pour 4,8 millions de m², soit une hausse plus marquée qu'au niveau national (+5,3 %) ► **figure 2**. Toutefois, les niveaux d'autorisations restent inférieurs de 8,7 % à ceux de 2019 (contre -4,8 % pour la France entière), en rupture avec l'évolution observée entre 2016 et 2019, en Île-de-France comme en France (respectivement +2,7 % et +3,6 % par an en moyenne).

Les deux principaux segments, bureaux et entrepôts, enregistrent de fortes évolutions. Les surfaces autorisées de bureaux progressent de 26,9 %, plus fortement que pour l'ensemble de la France (+14,5 %), mais sont globalement en diminution depuis 2016. Les bureaux représentent plus du quart des surfaces régionales de locaux autorisés avec près de 1,3 million de m², contre 13 % en France. Les surfaces autorisées des entrepôts continuent de progresser avec +35,2 % et atteignent près de 1,1 million de m², soit 23 % du total régional des locaux autorisés.

Les surfaces autorisées de locaux d'industrie progressent en 2022 (+26,0 %) pour arriver à 464 000 m², au-dessus de la moyenne des surfaces autorisées dans ce secteur ces cinq dernières années.

Les réservations et mises en vente dans l'immobilier neuf francilien se replient à nouveau

En 2022, 26 000 logements neufs ont été vendus en Île-de-France, en recul de 15,3 % par rapport à 2021 (-14,9 % en France métropolitaine), en raison notamment de la hausse des taux d'intérêt, qui fragilise la capacité d'emprunt des ménages. Cette baisse est plus marquée pour les maisons (-19,4 %) qui ne représentent toutefois que 4 % des logements neufs commercialisés dans la région ► **figure 3**. L'offre diminue également à nouveau avec 26 500 logements neufs mis en vente, soit une baisse de 6,7 % par rapport à 2021. Avec un nombre de ventes légèrement inférieur à l'offre, les logements neufs disponibles en fin d'année augmentent de 16 % pour atteindre 28 900 logements. Le stock est cinq fois supérieur à son niveau bas de 2010.

Le prix moyen au m² des appartements neufs continue d'augmenter en 2022 par rapport à 2021 (+2,4 %) et atteint 5 398 euros/m², soit 16 % de plus que la moyenne nationale ► **figure 4**. Le différentiel de prix entre l'Île-de-France et l'ensemble de la France métropolitaine s'est cependant réduit depuis 20 ans : il était de 31 % en 2000. Pour les maisons individuelles, le prix moyen diminue de 1,6 % en 2022 en Île-de-France pour s'établir à 423 939 €. L'écart avec le niveau observé en France métropolitaine atteint 23 % contre 40 % en 2000. ●

Noémie Oswalt (DRIEAT)

► Avertissement sur la commercialisation de logements neufs

Les données diffusées sur la commercialisation des logements neufs incluent désormais les logements neufs rénovés et réhabilités, c'est-à-dire issus de la construction sur existant. Cela permet une meilleure représentativité du marché du logement neuf. En 2022, au niveau national, ces logements représentent 9 % du marché du logement neuf auprès des particuliers.

► 1. Construction autorisée de logements par département

en %

Zonage	Logements en 2022 (nombre)	Évolution 2022/2021	Évolution 2022/2019	Évolution annuelle moyenne 2016 - 2021 ¹
Paris	2 600	1,4	-14,7	-9,6
Seine-et-Marne	11 600	-7,0	-9,3	1,7
Yvelines	10 700	22,4	11,1	-3,2
Essonne	8 500	-1,8	1,7	-5,7
Hauts-de-Seine	9 700	-16,0	-19,6	-4,2
Seine-Saint-Denis	13 700	16,6	-19,2	-6,3
Val-de-Marne	13 300	52,2	18,6	-3,4
Val-d'Oise	7 000	4,0	-14,1	-7,4
Île-de-France	77 100	8,3	-6,2	-4,2
France hors Mayotte	483 300	3,1	7,1	0,2

¹ Évolution qui aurait été observée pour la construction autorisée de logements, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Notes : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies. En raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

Source : SDES, Sit@del2.

► 2. Construction autorisée de locaux non résidentiels, selon le type

en %

Type de locaux	Île-de-France				France entière		
	Surfaces autorisées en 2022 (milliers de m ²)	Évolution 2022/2021	Évolution 2022/2019	Évolution annuelle moyenne 2016 - 2021 ¹	Évolution 2022/2021	Évolution 2022/2019	Évolution annuelle moyenne 2016 - 2021 ¹
Artisanat	130	1,9	-27,5	-3,2	-9,1	-3,8	7,0
Bureaux	1 263	26,9	-15,8	-5,6	14,5	-8,8	0,6
Commerce	513	34,8	-10,3	-13,2	28,6	8,9	-7,9
Entrepôt	1 084	35,2	7,2	6,8	10,1	3,4	6,6
Exploitation agricole ou forestière	154	-25,8	-30,2	10,5	-13,5	-23,9	-3,5
Hébergement hôtelier	235	-9,1	-10,3	-6,4	11,8	-5,8	0,0
Industrie	464	26,0	17,6	-2,7	13,3	16,4	3,2
Service public ou d'intérêt collectif	927	-3,6	-14,7	-2,6	2,9	-5,9	-0,1
Ensemble	4 771	16,3	-8,7	-3,2	5,3	-4,8	0,1

¹ Évolution qui aurait été observée pour la construction autorisée de locaux non résidentiels, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Note : données brutes provisoires en date de prise en compte.

Source : SDES, Sit@del2.

► 3. Ventes des maisons et des appartements neufs

en %

Type de logement	Île-de-France				France métropolitaine			
	En 2022 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2022/2021	Évolution 2022/2019	Évolution annuelle moyenne 2017 - 2021 ²	En 2022 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2022/2021	Évolution 2022/2019	Évolution annuelle moyenne 2017 - 2021 ²
Maisons neuves								
Nombre de ventes ¹	1 008	-19,4	-41,0	-8,6	6 374	-22,6	-29,8	-6,3
Prix moyen par maison	423 939	-1,6	19,4	6,2	344 252	3,8	23,0	5,9
Appartements neufs								
Nombre de ventes ¹	24 947	-15,2	-39,2	-4,1	104 261	-14,4	-20,7	-0,8
Prix moyen au m ²	5 398	2,4	6,9	2,4	4 654	4,7	8,7	2,8

¹ Réservations avec dépôt d'arrhes.

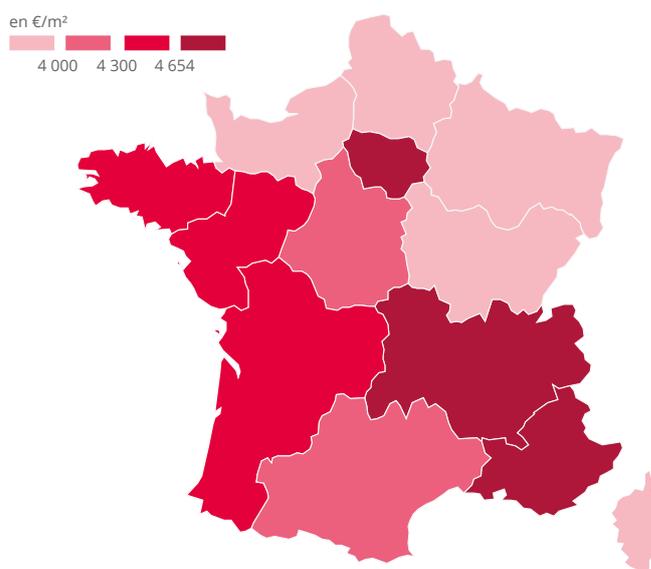
² Évolution qui aurait été observée pour les ventes des maisons et des appartements neufs, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Notes : données brutes. Le champ intègre désormais les logements neufs issus de la construction sur existant. Ces données sont disponibles uniquement depuis 2017.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.

Source : SDES, enquête ECLN.

► 4. Prix moyen des appartements neufs en 2022



Lecture : la borne 4 654 €/m² correspond à la valeur nationale.

Note : données brutes.

Champ : France métropolitaine.

Source : SDES, enquête ECLN.

► Pour en savoir plus

- Insee, « Au quatrième trimestre 2022, les coûts de production dans la construction augmentent de 0,2 % - Indices des coûts de production dans la construction - quatrième trimestre 2022 », *Informations Rapides* n° 73, mars 2023.
- Site de la DRIEAT : <https://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr>
- Aide à la relance de la construction durable 2022 : <https://www.ecologie.gouv.fr/aide-relance-construction-durable-2022>

La fréquentation touristique francilienne dynamique en 2022

Après une année 2021 qui marquait un premier redressement, l'activité du secteur touristique en Île-de-France progresse nettement en 2022. Le retour des clientèles internationales, à l'exception de certains pays asiatiques où les restrictions sanitaires ont été maintenues en 2022, a participé au dynamisme de l'activité. Tous les segments du secteur en ont profité : les chiffres d'affaires des hôteliers et des restaurateurs dépassent globalement ceux observés en 2019 et les musées et monuments retrouvent une grande partie de leur public. La fréquentation hôtelière progresse également et se rapproche des niveaux d'avant la crise sanitaire, en Île-de-France comme au niveau national.

Avec 66,6 millions de nuitées en 2022, la fréquentation hôtelière en Île-de-France connaît un rebond de 112 % par rapport à 2021 (en raison de la crise sanitaire, les données de 2021 sont estimées au niveau régional pour la période de janvier à avril et issues de la collecte de mai à décembre) ► **Avertissement.** En revanche, les fortes progressions enregistrées en Île-de-France ne permettent pas encore de retrouver le niveau d'avant-crise (-5,9 %), la région ayant été plus fortement affectée qu'au niveau national par la crise sanitaire et les restrictions induites. Au niveau national, le nombre de nuitées progresse de 54 % par rapport à 2021 et atteint ainsi un niveau inférieur de 3,4 % à celui de 2019 ► **figure 1.** Les nuitées franciliennes représentent désormais 31 % des nuitées réalisées au niveau national (32 % en 2019).

La reprise de la fréquentation hôtelière profite à l'ensemble des départements, en particulier à ceux de la petite couronne et à Paris (respectivement +84 % et +83 % de nuitées sur la période de mai à décembre 2022 par rapport à la même période en 2021) mais aussi à ceux de la grande couronne (+71 % de nuitées). Sur l'ensemble de l'année 2022, l'Essonne et Paris retrouvent des niveaux quasi similaires à ceux observés en 2019. Malgré une très forte progression en 2022, la fréquentation hôtelière en Seine-et-Marne reste en repli de 6,6 % par rapport à 2019, et pour les autres départements, le nombre de nuitées est encore inférieur de plus de 10 % à celui observé trois ans plus tôt ► **figure 2.**

► Pour en savoir plus

- « Bilan annuel de l'activité touristique 2022 », CRT Paris Île-de-France, mars 2023.
- « Bilan de l'activité touristique à Paris Île-de-France - Résultats annuels 2022 », CRT Paris Île-de-France, 2022.

Des clientèles internationales de retour

En 2022, 54 % des nuitées en Île-de-France ont été effectuées par les clientèles internationales et notamment européennes, contre 33 % au niveau national. À Paris, les deux tiers des nuitées hôtelières sont réalisées par des clients étrangers. La proportion est également forte en Seine-et-Marne (58 %), dans les Hauts-de-Seine (38 %) ou encore en Seine-Saint-Denis (37 %). Seul le département de l'Essonne a une part de clientèle non résidente inférieure à 20 %. Les nuitées internationales réalisées en Île-de-France représentent désormais 52 % du total national.

Après deux années atypiques, ce sont de nouveau les hôtels classés 4 et 5 étoiles qui ont accueilli le plus de nuitées (39 %), suivis des hôtels 3 étoiles (37 %), dont la fréquentation a presque retrouvé son niveau d'avant-crise. En revanche, les hôtels classés 1 et 2 étoiles ou non classés n'ont pas retrouvé le niveau de clientèle d'avant-crise. Au niveau national, le nombre de nuitées des hôtels classés 3 étoiles est identique à celui de 2019, et celui des 4 et 5 étoiles dépasse celui d'avant-crise ► **figure 3.**

Des taux d'occupation à la hausse

Le taux d'occupation moyen des hôtels franciliens est de 69 %, en hausse de près de 28 points par rapport à 2021, mais il reste inférieur à celui de 2019 d'environ 6 points. Les taux d'occupation mensuels sont tous supérieurs à ceux de 2021, ils sont aussi au-dessus de ceux de 2019 pour les mois d'octobre et décembre. En Île-de-France, les taux d'occupation sont redevenus supérieurs à ceux enregistrés au niveau national (à l'exception du mois d'août), conformément à la situation observée avant la crise sanitaire ► **figure 4.**

Des chiffres d'affaires supérieurs à 2019

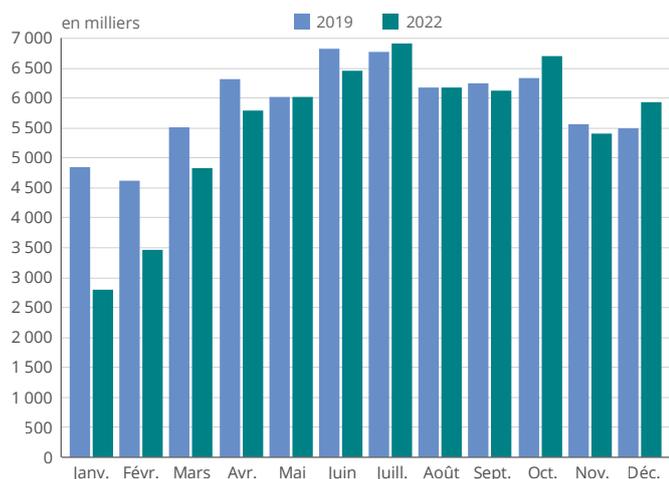
En 2022, le retour des touristes ainsi que la hausse des prix moyens ont eu des effets positifs sur les chiffres d'affaires. Le chiffre d'affaires dans le secteur de l'hôtellerie en Île-de-France dépasse celui de 2019 à partir du mois d'avril, avec un niveau supérieur de plus de 30 % en octobre et décembre. Le chiffre d'affaires dans le secteur de la restauration progresse dans une moindre mesure. Il dépasse le niveau de 2019 à partir de mai, variant entre +3 % et +11 % (hormis pour le mois d'août : -1,4 %) ► **figure 5.**

Des sites touristiques plébiscités

En 2022, la fréquentation des musées et monuments est en forte progression par rapport à 2021, où elle était restée à un niveau encore mesuré, compte tenu de la moindre présence de la clientèle internationale. À Paris, par exemple, la fréquentation de la tour Montparnasse est en hausse de 249 %, celle de l'Arc de triomphe de 244 % ou encore celle du musée d'Orsay de 213 %. Dans le reste de l'Île-de-France, le nombre de visiteurs du domaine de Versailles augmente de 173 %, celui de la basilique cathédrale de Saint-Denis de 107 % ou encore celui du château de Vincennes de 98 %. Néanmoins, la fréquentation reste en deçà de celle de 2019, en raison d'une présence des clientèles internationales (en particulier en provenance d'Asie) qui demeure plus faible qu'il y a trois ans. Ainsi, les entrées au musée du Louvre restent en retrait de 19 %, celles du château de Fontainebleau de 18 %, et celles du domaine de Versailles de 16 %.

Mathieu Belliard
(CRT Paris Île-de-France)

► 1. Nombre de nuitées totales dans les hôtels franciliens en 2019 et 2022 selon les mois



Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

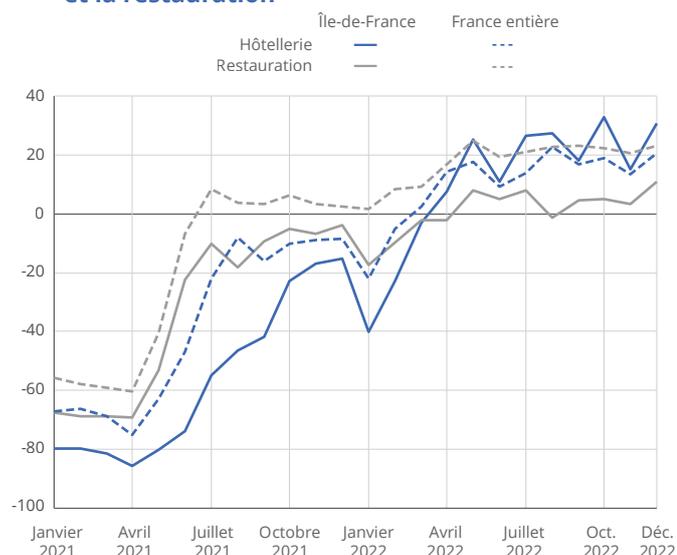
► 3. Nuitées dans les hôtels selon la catégorie

Catégorie	Nombre de nuitées en 2022 (en milliers)		Évolution entre 2019 et 2022 (en %)	
	Île-de-France	France entière	Île-de-France	France entière
1-2 étoiles	9 210	42 335	-17,6	-11,5
3 étoiles	24 477	82 800	-0,7	0,0
4-5 étoiles	26 096	61 586	-2,4	2,6
Non classés	6 804	25 044	-16,7	-12,4
Total	66 587	211 765	-5,9	-3,4

Note : données définitives.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

► 5. Évolution du chiffre d'affaires dans l'hôtellerie et la restauration



Note : l'évolution est calculée par rapport au même mois de 2019.

Champ : unités légales monorégionales pérennes de 2017 à 2022, dont l'activité principale n'a pas changé durant cette période.

Source : DGFIP, Insee.

► 2. Nuitées dans les hôtels par département

Zonage	Nombre de nuitées dans les hôtels		Part de nuitées effectuées par une clientèle non résidente	
	En 2022 (en milliers)	Évolution entre 2019 et 2022 (en %)	En 2022 (en %)	Évolution entre 2019 et 2022 (en points)
Paris	37 663	-0,9	65,9	-0,4
Seine-et-Marne	9 012	-6,6	58,3	1,2
Yvelines	2 084	-17,2	22,7	-4,3
Essonne	2 046	-0,1	18,0	-4,0
Hauts-de-Seine	5 294	-12,1	37,9	-5,7
Seine-Saint-Denis	4 239	-15,8	36,9	-3,3
Val-de-Marne	2 906	-13,6	31,2	-4,7
Val-d'Oise	3 343	-18,1	26,7	-6,2
Île-de-France	66 587	-5,9	54,5	-0,7
France entière	211 765	-3,4	32,7	-2,5

Note : données définitives.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

► 4. Taux d'occupation dans les hôtels



Note : données définitives.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

► Avertissement

Couverture des saisons touristiques

Les données sont collectées d'avril à septembre dans les campings, et toute l'année dans les hôtels et les autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT).

En 2020 et 2021, les confinements successifs et restrictions de déplacements durant la crise sanitaire ont perturbé la collecte de l'information sur la fréquentation mensuelle des hébergements :

- Hôtel : les données détaillées (catégorie, type de clientèle, département) ne couvrent que la période mai – décembre en 2021. En 2020, la provenance des voyageurs n'est connue que pour la période mai – octobre.
- Camping : la saison touristique 2021 couvre les mois de mai à septembre, celle 2020 couvre les mois de juillet à septembre.
- AHCT : les données 2021 ne couvrent que la période mai – décembre. Les données ne sont pas disponibles sur 2020.

Les calculs d'évolution doivent être réalisés avec précaution.

Révision des séries

À partir du 1^{er} janvier 2019, les données des hôtels, des campings et des AHCT non répondants sont imputées au moyen d'une nouvelle méthode, en fonction de leurs caractéristiques. Cette nouvelle méthode d'imputation de la non-réponse tend à revoir légèrement à la baisse le nombre total de nuitées mais n'a pas d'impact sur les évolutions.

Des situations contrastées dans le secteur des transports

En 2022, le transport aérien poursuit sa reprise en Île-de-France comme au niveau national, en particulier sur les lignes internationales avec la fin de la majorité des restrictions liées au Covid-19. Le nombre de voyages dans les transports collectifs franciliens continue également de progresser avec 4 milliards de voyages en 2022, sans atteindre le niveau d'avant-crise sanitaire. Les immatriculations de véhicules neufs diminuent quant à elles nettement après la faible reprise de 2021, atteignant leur plus faible niveau depuis 2010.

Après une année 2020 marquée par la crise sanitaire, 2021 a été placée sous le signe du redémarrage progressif de l'activité des aéroports. En 2022, le trafic aérien en France, mesuré par le nombre de passagers, poursuit sa reprise avec 92,6 % d'augmentation entre 2021 et 2022, grâce aux lignes internationales (+128,2 %) et aux lignes à bas coût (+107,0 %). Cependant, le trafic aérien demeure inférieur de 19,0 % à son niveau d'avant-crise ► **figure 1**.

En Île-de-France, le trafic aérien suit la même tendance. En 2022, le nombre total de passagers dans la région (86,7 millions) est en augmentation de 106,7 % par rapport à 2021. Comme au niveau national, il demeure nettement inférieur à celui de 2019 (-19,8 %). Le nombre de passagers progresse plus fortement qu'en France sur presque tous les types de lignes, en particulier pour les lignes à bas coût (+140,4 % par rapport à 2021) dont la fréquentation a quasiment rattrapé le niveau d'avant-crise ► **figure 2**. Le trafic sur les lignes nationales reprend plus progressivement (+46,5 % en un an) et reste en retrait de 22,7 % par rapport à 2019.

La fréquentation des transports en commun franciliens ne retrouve pas son niveau d'avant-crise

Durant la crise sanitaire, la fréquentation des transports en commun franciliens a été très réduite. La reprise entamée en

2021 se poursuit en 2022 (+21,9 % par rapport à 2021), avec la fin des mesures sanitaires et le retour des touristes

► **figure 3**. Parmi les modes de transport, le réseau ferré est celui qui progresse le plus en 2022. Le trafic augmente de 24,8 % sur le réseau SNCF et de 21,2 % sur celui géré par la RATP, dont 31,9 % pour le métro et 34,8 % pour le RER. En revanche, l'utilisation du réseau de bus de la RATP augmente très faiblement, de 1,4 % pour les bus parisiens et de 1,1 % pour les bus de banlieue, dans un contexte de difficultés de recrutement de conducteurs de bus. La fréquentation dans les transports en commun franciliens reste globalement inférieure de 14,0 % à celle de 2019.

Les immatriculations de véhicules neufs diminuent

En 2022, le nombre de nouvelles immatriculations, tous véhicules confondus, est de 2 millions en France, dont 362 700 en Île-de-France, soit un repli respectif de 9,9 % et de 7,7 % en un an ► **figure 4**. Ces baisses s'inscrivent dans un contexte de forte inflation et de pénurie de composants électroniques, et succèdent à une reprise très modérée en 2021. Il en résulte que le nombre d'immatriculations s'établit à un niveau bien inférieur à celui d'avant-crise, en Île-de-France comme en France (respectivement -26,1 % et -29,3 %). Au sein de la région, les immatriculations de véhicules particuliers diminuent de 5,1 %

et celles des véhicules utilitaires légers de 19,2 %.

Au niveau départemental, la situation est contrastée. Le nombre d'immatriculations tous véhicules confondus se redresse en Seine-Saint-Denis (+9,0 %), grâce aux immatriculations de véhicules neufs particuliers (+28,3 %). À l'opposé, les départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine sont plus fortement touchés par la baisse tous véhicules confondus, respectivement -15,8 % et -14,1 %.

Le transport routier de marchandises en recul en Île-de-France

En 2022, l'activité du transport routier de marchandises diminue de 3,3 % par rapport à 2021 (-1,6 % en France métropolitaine). Le fret routier à l'intérieur de la région représente 4,67 milliards de tonnes-kilomètres, en recul de 1,4 % par rapport à 2021 ► **figure 5**. Il demeure toutefois supérieur à son niveau d'avant-crise (+2,9 %). En ce qui concerne les échanges avec les autres régions de France métropolitaine, ils poursuivent leur repli entamé avec la crise sanitaire. Ainsi, la baisse des flux sortant de la région accélère (-4,6 % après -2,4 % entre 2020 et 2021), tandis que les flux entrants diminuent également, mais moins fortement (-3,2 % après -4,4 %). ●

Nicolas Cadéron (Insee)

► Pour en savoir plus

- **Didou O., Limousin F.**, « Immatriculations des voitures particulières en 2022 : forte baisse dans le neuf comme dans l'occasion », SDES, *Derniers résultats*, mars 2023.
- Site du service statistique du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/>
- Site d'Île-de-France Mobilités : <https://www.iledefrance-mobilites.fr/>
- Site de l'Union des aéroports de Paris : <https://www.parisaeroport.fr/>

► Avertissement sur les immatriculations

Les données d'immatriculations sont calculées sur un champ homogène avec les données de parc publiées. Toutes les immatriculations sont prises en compte, à l'exception des immatriculations provisoires et transit temporaire. Des corrections aux séries diffusées en 2022 sur ce nouveau champ ont également été apportées afin de refléter les caractéristiques des véhicules lors de leur première immatriculation. En effet, certains véhicules avaient été dénombrés selon leurs caractéristiques et localisation actuelles qui pouvaient être, dans certains cas, différentes de celles de leur première immatriculation (par exemple, un véhicule utilitaire léger immatriculé en 2015 puis revendu en 2017 comme voiture avait été comptabilisé comme voiture particulière en 2015). Ces véhicules sont désormais reclassés dans leur catégorie initiale.

► 1. Passagers des aéroports par type de ligne

en %

Type de ligne	Île-de-France				France entière		
	Passagers 2022 (nombre)	Évolution 2022/2021	Évolution 2022/2019	Évolution annuelle moyenne 2016 - 2021 ¹	Évolution 2022/2021	Évolution 2022/2019	Évolution annuelle moyenne 2016 - 2021 ¹
Lignes nationales ²	12 503 128	46,5	-22,7	-12,2	39,2	-17,8	-8,4
Lignes internationales	74 145 677	122,1	-19,2	-16,2	128,2	-19,4	-16,1
Transit	12 763	130,0	-63,6	-39,7	56,5	-33,7	-20,5
Total	86 661 568	106,7	-19,8	-15,5	92,6	-19,0	-13,5
<i>Dont lignes à bas coût (low cost)</i>	<i>23 892 491</i>	<i>140,4</i>	<i>-0,9</i>	<i>-12,4</i>	<i>107,0</i>	<i>-1,9</i>	<i>-8,7</i>
Part des lignes à bas coût (low cost) (en %)	27,6	///	///	///	///	///	///

¹ Évolution qui aurait été observée pour le trafic passager des aéroports, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

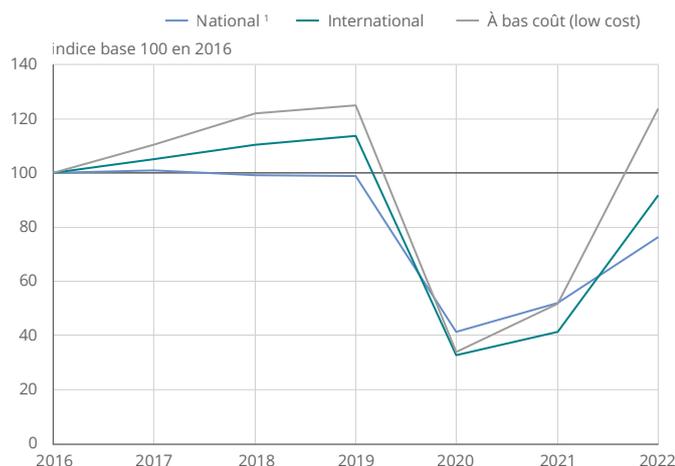
² La fréquentation des aéroports français comptabilise les passagers embarqués ou débarqués. Ainsi, tous les passagers ayant effectué un vol national à l'intérieur du périmètre défini (France métropolitaine et DROM) sont comptés deux fois. Par exemple, un passager Bordeaux-Lyon est compté une fois au départ de Bordeaux et une fois à l'arrivée à Lyon.

Note : données brutes.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français.

► 2. Évolution du nombre de passagers des aéroports - Île-de-France



¹ La fréquentation des aéroports français comptabilise les passagers embarqués ou débarqués. Ainsi, tous les passagers ayant effectué un vol national à l'intérieur du périmètre défini (France métropolitaine et DROM) sont comptés deux fois. Par exemple, un passager Bordeaux-Lyon est compté une fois au départ de Bordeaux et une fois à l'arrivée à Lyon.

Source : Union des aéroports français.

► 3. Nombre de voyages dans les transports collectifs franciliens

en millions

Réseau de transports	2019	2021	2022	Évolution (en %)	
				2022/2019	2022/2021
RATP	3 297	2 343	2 839	-13,9	21,2
<i>Dont Métro</i>	<i>1 498</i>	<i>1 015</i>	<i>1 339</i>	<i>-10,6</i>	<i>31,9</i>
<i>RER</i>	<i>497</i>	<i>342</i>	<i>461</i>	<i>-7,2</i>	<i>34,8</i>
<i>Bus Paris</i>	<i>291</i>	<i>212</i>	<i>215</i>	<i>-26,1</i>	<i>1,4</i>
<i>Bus banlieue</i>	<i>681</i>	<i>524</i>	<i>530</i>	<i>-22,2</i>	<i>1,1</i>
<i>Tramways (T4 et T11E SNCF exclus)</i>	<i>331</i>	<i>250</i>	<i>293</i>	<i>-11,5</i>	<i>17,2</i>
Bus grande couronne	449	340	389	-13,4	14,4
Tramway T9 (Kéolis)	///	///	25	///	///
SNCF ¹	919	609	760	-17,3	24,8
Ensemble	4 665	3 292	4 012	-14,0	21,9

¹ Trains, RER, T4 et T11E inclus.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

Sources : SNCF, RATP et Optile.

► 4. Immatriculations de véhicules neufs par département et type de véhicule

Zonage	Nombre d'immatriculations en 2022				Évolution (en %)		
	Ensemble ¹	Dont véhicules particuliers	Dont véhicules utilitaires légers ²	Dont véhicules industriels à moteur ³	2022/2021	2022/2019	Évolution annuelle moyenne 2016 - 2021*
Paris	56 108	46 777	8 252	468	-2,5	-21,2	-4,5
Seine-et-Marne	37 367	30 022	6 632	671	-9,3	-27,7	-3,2
Yvelines	66 431	59 308	6 488	582	-15,8	-24,5	-1,2
Essonne	36 639	30 143	5 697	745	-1,5	-24,0	-3,2
Hauts-de-Seine	72 239	59 358	11 841	680	-14,1	-33,8	-2,7
Seine-Saint-Denis	36 467	26 961	8 434	1 055	9,0	-21,6	-6,2
Val-de-Marne	30 108	24 232	5 542	321	-3,6	-24,9	-3,9
Val-d'Oise	27 304	21 871	4 845	439	-6,4	-24,8	-3,2
Île-de-France	362 663	298 672	57 731	4 961	-7,7	-26,1	-3,2
France entière	1 988 206	1 576 950	358 893	46 171	-9,9	-29,3	-2,8

¹ Y compris immatriculations de transports en commun.

² Camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés ≤ 3,5 t de PTAC.

³ Camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

* Évolution qui aurait été observée pour les immatriculations de véhicules neufs, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Note : données brutes.

Champ : les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris). Ces données ne comprennent pas les véhicules immatriculés en transit temporaire (TT), importés en transit (IT), de l'administration civile de l'État, militaires, ainsi que les immatriculations provisoires (plaques W ou WW).

Source : SDES, Rsvero.

► 5. Transport de marchandises par la route

en %

Île-de-France	2022 (p) (millions de tonnes-kilomètres)	Évolution 2022/2021	Évolution 2022/2019	Évolution annuelle moyenne 2016 - 2021 ¹
Entrées dans la région	9 188	-3,2	-8,1	0,5
Sorties de la région	7 806	-4,6	-7,1	0,8
Intérieur de la région	4 670	-1,4	2,9	1,5

p : données provisoires.

¹ Évolution qui aurait été observée pour le transport de marchandises par la route, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Champ : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international.

Source : SDES, Enquête Transport routier de marchandises.

Définitions

Activité partielle (chômage partiel)

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel.

Arrivées

Les arrivées sont le nombre total de personnes arrivées dans un établissement durant la période considérée. Elles ne sont comptées qu'une fois, au 1^{er} jour de leur séjour, quelle que soit la durée du séjour.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP), en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi et en contrat de sécurisation professionnelle ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise. Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Chiffre d'affaires dans l'hôtellerie ou la restauration

Le chiffre d'affaires représente le montant des affaires (hors taxes) réalisées par une unité statistique (entreprise, unité légale) avec les tiers dans l'exercice de son activité professionnelle normale et courante. Il correspond à la somme des ventes de marchandises, de produits fabriqués, des prestations de services et des produits des activités annexes. Chaque mois, les unités légales des entreprises remplissent des formulaires pour le paiement de la TVA. Seules sont retenues les unités légales mono-régionales pérennes de 2017 à 2021, dont l'activité principale n'a pas bougé durant cette période et correspond à l'hôtellerie ou la restauration.

Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et

qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel.

Chômeur (BIT)

Un chômeur au sens du Bureau International du Travail (BIT) est une personne âgée de 15 ans ou plus :

- sans emploi durant une semaine donnée ;
- disponible pour travailler dans les deux semaines ;
- qui a effectué, au cours des quatre dernières semaines, une démarche active de recherche d'emploi ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail conclu entre un employeur et un jeune de 16 à 29 ans ayant satisfait à l'obligation scolaire, des dérogations étant possibles.

Contrat d'engagement jeune

Le contrat d'engagement jeune (CEJ) s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus (ou 29 ans révolus lorsqu'ils disposent de la reconnaissance de travailleur handicapé), qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable. Mis en œuvre à la fois par Pôle emploi et les missions locales depuis le 1^{er} mars 2022, il propose à ces jeunes éloignés de l'emploi un programme d'accompagnement intensif (avec un objectif de 15 à 20 heures d'accompagnement par semaine), et une mise en activité régulière. Le parcours est prévu pour durer de 6 à 12 mois. Le bénéficiaire peut toutefois quitter le dispositif de façon anticipée ou au contraire le prolonger jusqu'à 18 mois maximum. Les jeunes peuvent percevoir une allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à 520 euros, en fonction de ses ressources et sous condition de respecter ses engagements. Contrairement à la Garantie jeunes qui s'inscrivait nécessairement dans un Pacea, le CEJ ne peut pas être concomitant avec un PACEA.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail destiné à permettre aux jeunes de 16 à 25 ans, aux demandeurs d'emploi et aux bénéficiaires de certaines allocations ou contrats, d'acquérir une qualification professionnelle ou de compléter leur formation initiale au moyen d'une formation en alternance.

Contrat unique d'insertion / CUI

Le contrat unique d'insertion a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi.

Correction des variations saisonnières / CVS / Désaisonnalisation

La correction des variations saisonnières permet d'éliminer l'effet de fluctuations périodiques infra-annuelles dues au calendrier et aux saisons, de manière à faire ressortir les évolutions les plus significatives de la série. Celles-ci sont contenues dans la tendance et la composante irrégulière.

Création d'entreprise

Une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre d'une nouvelle combinaison de facteurs de production avec pour restriction qu'aucune autre entreprise ne soit impliquée dans cet événement.

Défaillance d'entreprise

Une unité légale est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre.

Demande d'indemnisation pour activité partielle

Le dispositif de l'activité partielle (ou chômage partiel) permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou suspendre leur activité tout en assurant aux salariés une indemnisation pour compenser leur perte de salaire. L'activité partielle fait l'objet de demandes d'autorisation préalables (DAP) déposées par les établissements souhaitant recourir à l'activité partielle en raison de la crise sanitaire, ainsi que les demandes d'indemnisation (DI). Lors de la phase d'indemnisation, il est possible que le nombre d'heures effectivement consommé soit inférieur à celui qui avait été demandé. L'ensemble des données présentées sur l'activité partielle sont susceptibles d'être révisées.

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits en catégories A, B, C, depuis un an ou plus.

Demandeurs d'emploi de très longue durée / DETLD

Les demandeurs d'emploi de très longue durée (DETLD) sont ceux inscrits à Pôle emploi depuis deux ans ou plus.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Emplois francs

Expérimenté à partir du 1^{er} avril 2018 puis généralisé à la France entière au 1^{er} janvier 2020, le dispositif d'emploi franc est un dispositif qui permet à un employeur de bénéficier d'une aide lorsqu'il embauche un habitant résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV), en CDI ou en CDD d'au moins six mois.

Emploi salarié / Emploi non salarié

Les personnes salariées travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre entité en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente, avec un lien de subordination.

Les non-salariés travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Entreprise

L'entreprise est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes.

Estimations d'emploi localisées / Estel

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la

multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié ».

Établissement

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'unité légale. Il produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique...

Garantie jeunes

Expérimentée à partir d'octobre 2013 puis généralisée en janvier 2017, la Garantie jeunes est un dispositif à destination des jeunes de 16 à 25 ans révolus, ni en études, ni en emploi, ni en formation (NEET) et en situation de précarité. Elle mêle d'une part un accompagnement vers l'emploi et la formation, assuré par les missions locales, et d'autre part le versement d'une allocation mensuelle selon les revenus du jeune. Sa durée initiale est de 9 ou 12 mois, pouvant atteindre 18 mois après renouvellement. La Garantie jeunes est une modalité et une phase d'accompagnement spécifique du Pacea. Au 1^{er} mars 2022, la Garantie jeunes est remplacée par le Contrat d'engagement jeune.

Heures rémunérées

Le volume d'heures rémunérées correspond à la durée pour laquelle le salarié est rémunéré sur une période. Cela inclut notamment les heures supplémentaires mais aussi les absences pour lesquelles le salarié perçoit une rémunération, comme les congés payés, les jours fériés ou les jours attribués au titre de la réduction du temps de travail. Ce volume d'heures rémunérées est une composante importante de l'activité économique, même s'il ne la mesure pas directement : d'une part, certaines absences sont considérées comme du travail rémunéré et d'autre part, la rémunération des salariés ne reflète pas toujours les fluctuations de leur productivité.

Immatriculations de véhicules neufs

Les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris). Les immatriculations provisoires de véhicules neufs (plaques commençant par WW) ne sont pas comptabilisées.

Le répertoire est notamment alimenté par les informations du système d'immatriculation des véhicules transmises par le ministère de l'Intérieur.

Remarque : le Service de la donnée et des études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique publie les immatriculations de véhicules neufs.

Insertion par l'activité économique (IAE)

L'insertion par l'activité économique (IAE) consiste en un accompagnement dans l'emploi destiné à aider les personnes très éloignées de l'emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles afin de faciliter leur insertion sur le marché du travail. La spécificité du parcours d'insertion consiste à proposer un contrat de travail, doublé d'un accompagnement social et professionnel personnalisé, de façon à lever les principaux freins d'accès à l'emploi. En complément de l'accompagnement dispensé, les salariés peuvent bénéficier de formations adaptées à leurs besoins.

Intérim / Travail intérimaire / Travail temporaire

L'intérim (ou travail intérimaire ou travail temporaire) consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des

salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail temporaire.

Ipampa

L'indice des prix d'achat des moyens de production agricole permet de suivre l'évolution des prix des services et des biens utilisés par les agriculteurs pour leur exploitation agricole. Il inclut les engrais, les amendements pour améliorer les propriétés des sols, les produits phytosanitaires, les semences, le matériel et les équipements, le carburant, les aliments pour animaux, les médicaments et services vétérinaires, etc.

Ippap

L'indice des prix des produits agricoles à la production mesure l'évolution des prix des produits vendus par les agriculteurs. Cet indice est élaboré à partir de l'observation des prix de marché.

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, dont la construction a été autorisée par un permis de construire ou une non-opposition à une déclaration préalable.

Logement collectif

Un logement collectif (appartement) fait partie d'un bâtiment dans lequel sont superposés plus de deux logements distincts et dont certains ne disposent pas d'un accès privatif.

Logement commencé

Un logement est considéré comme commencé (ou mis en chantier) après réception de la déclaration d'ouverture de chantier (DOC) envoyée par le pétitionnaire (ou maître d'ouvrage).

Logement individuel

Un logement individuel est un logement dans une maison individuelle. Une maison individuelle peut comporter deux logements individuels s'ils ont été construits par le même maître d'ouvrage d'après le code de la construction et de l'habitation.

Micro-entrepreneur

Un micro-entrepreneur bénéficie du régime de même nom (appelé auto-entrepreneur jusque 2014), qui offre des formalités de création d'entreprise allégées et un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Il s'applique aux entrepreneurs individuels qui en font la demande, sous certaines conditions.

Nomenclature d'activités française / NAF

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1^{er} janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes. La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1^{er} janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle.

En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Non-résident (au sens du tourisme)

Personne résidant à l'étranger et réalisant un séjour touristique en France.

Nuitées

Le nombre de nuitées correspond au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)

Mis en place à partir de 2017, le PACEA est le cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales. Il concerne tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus. Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs. En fonction de la situation et des besoins de l'intéressé, le bénéfice d'une allocation peut être accordé à un jeune en PACEA, destinée à soutenir ponctuellement la démarche d'insertion du jeune vers et dans l'emploi et l'autonomie.

Parcours emploi compétences (PEC)

Depuis janvier 2018, les contrats aidés du secteur non-marchand (CUI-CAE) sont transformés en parcours emploi compétences. Dans le cadre du parcours emploi compétences, le montant de l'aide accordée aux employeurs, exprimé en pourcentage du Smic brut, est modulé selon le type de public (PEC « tout public », PEC QPV-ZRR, PEC Jeunes).

Population active (BIT)

La population active au sens du Bureau International du Travail (BIT) comprend les personnes en emploi au sens du BIT et les chômeurs au sens du BIT.

Population active occupée (BIT)

Une personne en emploi au sens du Bureau International du Travail (BIT) est une personne de 15 ans ou plus ayant effectué au moins une heure de travail rémunéré au cours d'une semaine donnée ou absente de son emploi sous certaines conditions de motif (congrés annuels, maladie, maternité, etc.) et de durée.

Rendement moyen olympique

Moyenne des rendements sur les cinq dernières années (2017 à 2021) auxquels on a retiré le plus faible et le plus fort rendements (moyenne des trois rendements restants). Ceci permet d'éliminer le rendement catastrophique de 2020.

Résident (au sens du tourisme)

Personne résidant en France et réalisant un séjour touristique en France.

Séjour

Les voyages se décomposent en « séjours » définis par le fait d'avoir passé au moins une nuit en lieu fixe. La durée des séjours est comptabilisée en nuitées.

Services rendus aux entreprises

Les services rendus aux entreprises regroupent globalement les activités scientifiques et techniques, les services administratifs et de soutien.

Services rendus aux particuliers

Les services aux particuliers se caractérisent par la mise à disposition d'une prestation technique ou intellectuelle principalement à destination des particuliers (ou ménages), même si certains d'entre eux concernent également les entreprises.

Sit@del2

La base de données Sit@del2 rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales) au service statistique du ministère de la Transition écologique (MTE). Les mouvements relatifs à la vie du permis (autorisations, annulations, modificatifs, déclarations d'ouverture de chantier) sont exploités à des fins statistiques.

Les séries de la construction utilisées pour la conjoncture et le bilan économique sont élaborées à partir de cette base. En matière de logement, les séries d'estimations en date réelle sont produites mensuellement pour évaluer le nombre d'autorisations et de mises en chantier. Elles visent à retracer, dès le mois suivant, l'ensemble des événements à leur date réelle. Sur la base des données collectées, les séries intègrent une estimation de l'information non encore remontée. Ces séries sont actualisées chaque mois pour prendre en compte les informations les plus récentes. Les estimations en date réelle corrigent des éventuels défauts de collecte des déclarations d'ouverture de chantier. Pour les locaux non résidentiels, les séries de surface de plancher en date de prise en compte permettent le suivi conjoncturel de ce secteur. Elles agrègent les informations issues des permis (autorisés, commencés, etc.) selon la date d'enregistrement de la donnée dans l'application Sit@del2.

Les séries de surface de plancher en date réelle sont utilisées pour les études structurelles. L'information est restituée selon la date effective de l'autorisation ou de la mise en chantier. Ces séries sont présentées nettes des annulations et ne comportent

pas d'estimations : elles minorent donc la réalité, spécialement pour les mois de collecte les plus récents.

À la date de réalisation de cette publication, les données consolidées en date réelle ne sont pas disponibles ; les données en date de prise en compte ont donc été privilégiées.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par PCS, par région, par nationalité, par niveau de diplôme...
Remarque : le taux de chômage diffère de la part du chômage qui, elle, mesure la proportion de chômeurs dans l'ensemble de la population.

Taux de chômage (BIT)

Rapport entre le nombre de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) et le nombre d'actifs au sens du BIT.

Taux de chômage localisés (par régions, départements et zones d'emploi)

Voir www.insee.fr.

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Le taux d'occupation est le rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts.

Taux d'ouverture

Rapport entre le nombre d'hôtels ouverts au moins un jour le mois de l'enquête et le nombre d'hôtels du parc.

Tourisme

Le tourisme comprend les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité.

Transport de marchandises

Le transport de marchandises comprend tout mouvement de marchandises à bord d'un mode de transport quel qu'il soit : ferroviaire, routier, fluvial, maritime, aérien, etc. Il se mesure en tonnes-kilomètres ou, sur un trajet donné, en tonnes.

Transport de voyageurs

Le transport de voyageurs comprend tout mouvement de voyageurs à bord d'un mode de transport quel qu'il soit : ferroviaire, routier, maritime, aérien...
Il se mesure en voyageurs-kilomètres ou, sur un trajet donné, en nombre de voyageurs.

Valorisation de la production agricole

La production de la branche agriculture est valorisée au prix de base. Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, auquel s'ajoutent les subventions qu'il perçoit sur les produits, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse. Pour la campagne agricole millésimée 2022, le cycle de commercialisation se déroule de juillet 2022 à juin 2023.

Bilan économique 2022

La reprise économique se poursuit en Île-de-France, dans un contexte inflationniste

Insee Conjoncture Île-de-France n° 44

Juin 2023

En 2022, en Île-de-France comme au niveau national, l'économie poursuit sa reprise, de façon plus modérée toutefois qu'en 2021. Certains indicateurs évoluent plus fortement qu'au niveau national, et sont plus favorables qu'avant la crise sanitaire. C'est le cas de l'emploi, qui progresse de 1,9 % (+1,3 % en France hors Mayotte) pour atteindre 6,3 millions de salariés, un niveau supérieur de 4,1 % à celui de fin 2019. Le taux de chômage se stabilise à 6,9 %, proche du dernier point le plus bas, enregistré fin 2008. Avec le retour des clientèles internationales, la fréquentation hôtelière s'approche de son niveau d'avant-crise.

Malgré une certaine résilience de l'économie francilienne, le contexte international et ses répercussions notamment en termes d'inflation ont eu des effets induits sur une partie des secteurs d'activité dans la région. En particulier, la construction et la commercialisation de logements neufs, l'industrie automobile et les immatriculations de véhicules neufs ont subi les conséquences de l'accroissement des coûts et de la hausse des taux d'intérêt. En fin d'année, la création d'emplois ralentit fortement en Île-de-France comme au niveau national, et le contexte du début 2023 reste marqué par des niveaux de prix élevés.

Retrouvez l'ouvrage ainsi que les données sur

www.insee.fr

